



## Les tribulations d'André Dagenais

Pierre Trépanier

Numéro 56, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008096ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008096ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Trépanier, P. (2002). Les tribulations d'André Dagenais. *Les Cahiers des dix*, (56), 235–295. <https://doi.org/10.7202/1008096ar>

Résumé de l'article

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le philosophe et essayiste André Dagenais se révèle un penseur traditionaliste vigoureux et dérangeant. D'inspiration scotiste, il bouscule les habitudes thomistes au sein de sa famille de pensée, la droite catholique et nationaliste. Quant à ses adversaires libéraux et progressistes, ils le tournent en dérision lorsqu'ils daignent s'en occuper. Le mutisme des philosophes et des théologiens à son endroit est rarement rompu. Le professorat dans un collège ou à l'université lui est interdit. Père de famille, il est forcé de se faire journaliste ou libraire, et de s'éloigner des siens. À travers la précarité, il réussit à rester fidèle à sa vocation d'intellectuel : non pas *primum vivere, deinde philosophari*, mais *vivere et simul philosophari*. Il mène de front l'offensive antithomiste et le combat national. Ardent promoteur du pluralisme chrétien, il croit que le second concile du Vatican sonne l'heure du triomphe. Mais la Révolution tranquille enclenche une dynamique qui aboutit au pluralisme laïque, soit hostile, soit indifférent à la pensée chrétienne. Paradoxalement il réussit enfin, à ce moment, à intégrer les cadres de l'enseignement collégial. Éternel marginal du monde intellectuel québécois, il cherche à opérer une sorte de dépassement-synthèse de la modernité, à la fois théoriquement, par la *triadologie*, et pratiquement, par le *triadisme*. Resplendirait alors une Cité nouvelle, temple de la Trinité, communauté des personnes et maison de Laurentie. Envers et contre tous, André Dagenais a maintenu l'honneur de penser en homme libre.

# Les tribulations d'André Dagenais

Par Pierre Trépanier



*André Dagenais vers 1950*  
(*Côte-des-Neiges célèbre son cinquantenaire*, p. 17)

Heureux ceux qui sont morts pour des cités charnelles.  
Car elles sont le corps de la cité de Dieu.

PÉGUY

Philosophe par inclination, journaliste par nécessité, professeur de carrière sur le tard, André Dagenais occupe, dans le petit monde intellectuel québécois de l'après-guerre, une place originale quoique secondaire. Mais l'histoire du traditionalisme tend à lui rendre son importance pour cette raison qu'il est un des rares intellectuels de cette tendance à avoir longuement explicité les bases métaphysiques de sa doctrine et par conséquent, en dépit de son non-conformisme, celles de la droite catholique et nationale canadienne-française<sup>1</sup>. Même au sein de

---

1. PIERRE TRÉPANIÉRIER, « Notes pour une histoire des droites intellectuelles canadiennes-françaises à travers leurs principaux représentants (1770-1970) », *Les Cahiers des Dix* [CD], n° 48 (1998), p. 164.

cette dernière, dominée par le thomisme, son scotisme le singularise, parfois même suscite la méfiance et le marginalise<sup>2</sup>. Philosophes et théologiens choisissent le plus souvent le mutisme à son égard, refusant d'engager le dialogue<sup>3</sup>. Ses adversaires libéraux et progressistes ne cessent de l'ignorer que pour s'égayer à ses dépens. Son aîné et ami, le père Gustave Lamarche, lui écrit en 1953 : « Puissiez-vous ne pas vous faire ranger trop tôt parmi les citoyens d'Utopie, parmi les "songeurs". Vous vous rappelez ce Joseph d'Égypte, qui avait des songes, et mal lui en prit... tant qu'il n'eut pas, par ses songes, sauver le monde<sup>4</sup>. » Et André Dagenais a bien été jeté dans une citerne morale<sup>5</sup>.

Pourtant, pris davantage au sérieux, il aurait peut-être contribué à rénover, dans la fidélité, le traditionalisme politique, à sortir de leur torpeur la vie intellectuelle du clergé et l'enseignement des grands séminaires, à purifier l'Église québécoise des excès du cléricisme et à inciter la société à inventer une modernité inédite, sans laïcisme<sup>6</sup>. À la suite de la parution de *Vingt-quatre défauts thomistes*, Lionel Groulx, peu suspect de modernisme, écrivait :

2. La restauration du thomisme par Léon XIII aurait consolidé l'idéologie cléricale et servi un projet politique. Bien que devenu athée, Charles Maurras dénigrait Kant et restait thomiste. Les droites intellectuelles française et québécoise depuis le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle cherchaient leurs fondements métaphysiques dans la pensée de l'Aquinat. Voir PIERRE THIBAUT, *Savoir et pouvoir. Philosophie thomiste et politique cléricale au XIX<sup>e</sup> siècle*, préface d'Émile Poulat, Québec, Presses de l'Université Laval, 1972, p. 178-179. Mais il faut nuancer l'antinomie entre thomisme et scotisme puisque les deux appartiennent à l'univers scolastique et ne peuvent se concevoir autrement que comme des philosophies chrétiennes. Il convient aussi de rappeler que le néothomisme a nourri la pensée catholique de gauche et le renouveau théologique. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le thomisme s'est scindé en deux écoles, l'une progressiste, l'autre conservatrice. Voir FERNAND VAN STEENBERGHEN, *Le Thomisme*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Presses universitaires de France, 1983 (Que sais-je ? n° 587), p. 110-111.
3. Ainsi, la bibliographie de Charles De Koninck, dont la première publication au Québec est de 1934 et la dernière, de 1965, ne renferme rien relativement à André Dagenais (ARMAND GAGNÉ, « Bibliographie de Charles De Koninck de 1933 à 1965 », dans COLLECTIF, *Mélanges à la mémoire de Charles de Koninck*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1968, p. 7-9).
4. GUSTAVE LAMARCHE, « L'accord peut se faire. Réponse à André Dagenais », *Le Devoir*, 54, 231 (5 octobre 1953), p. 4.
5. Les frères de Joseph le jetèrent dans une citerne asséchée, puis le vendirent à des marchands, qui l'emmenèrent en Égypte (Genèse, 37, 5-28).
6. Sur ma conception du traditionalisme politique, voir mes deux conférences *Une histoire libérale des idées au Québec. Analyse critique*, causerie-débat tenue à Montréal, le samedi 23 février 2002, Club du 3-Juillet, 44 p. ; *Qu'est-ce que le traditionalisme ?*, causerie-débat tenue à Montréal, le samedi 8 juin 2002, Club du 3-Juillet, 53 p. Dans « L'histoire intellectuelle selon Jean de Viguerie », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 2, n° 1 (automne 2001), p. 5-15, j'ai suggéré de porter au nombre des causes de la crise du clergé depuis les années 1960 des déficiences d'ordre intellectuel et ascétique.

Le dernier livre de M. Dagenais soulève trop de problèmes pour passer inaperçu. La tactique paraît avoir été jusqu'ici de faire le silence autour des ouvrages de l'auteur. Pourtant ce laïc figure certainement au premier rang de ceux de son espèce qui ont tenté d'édifier, au Canada français, une œuvre philosophique. Il est temps que des maîtres autorisés rompent un silence apparemment trop concerté. La dernière œuvre de l'auteur, par sa gravité même, exige qu'on s'y arrête et qu'on en discute<sup>7</sup>.

L'itinéraire spirituel et intellectuel d'André Dagenais est celui d'un catholique. Là se trouve la clé de tout le reste, me semble-t-il. Son catholicisme est adulte; ses convictions d'autant plus fortes qu'elles sont méditées et raisonnées. S'il est personnel et authentique, son catholicisme n'est pas individualiste. Sa recherche, ses questions sourdent aussi de l'Église canadienne-française, comprise comme la communauté des croyants; ses solutions sont aussi pensées en fonction de cette dernière.

À ses débuts au moins, l'aventure de Dagenais, intellectuel catholique engagé, semble répondre à un besoin ressenti largement, celui du témoignage chrétien. Des articles dénoncent alors la démission religieuse des laïcs, en particulier des intellectuels<sup>8</sup>. Voilà un reproche qu'il est impossible d'adresser à Dagenais.

C'est l'époque où les meilleurs — et dans tous les camps — sentent monter en eux une inquiétude face au christianisme canadien-français, une inquiétude qui déjà perçoit les craquements d'une prochaine débâcle. Le père Ernest Gagnon n'est pas le seul à voir dans l'infantilisme le fond du problème religieux: «inqualifiable paresse de l'esprit et du cœur», «méfiance exagérée de la nature», prudence peu éclairée, enfance où le père joue mal son rôle, où sévit un dosage inapproprié de crainte et de tendresse, et qui par conséquent produit des croyants atteints de rachitisme. Puisque la foi enseigne que la grâce divine ne fait jamais défaut, c'est dans l'homme qu'il faut chercher la cause du mal. Le père Gagnon n'exclut pas les clercs de son diagnostic.: «La résistance vient d'ailleurs et elle joue tout autant pour le clergé que pour les laïques. Tout infantilisme est un manque de maturation, et tout manque de maturation a ses causes dans l'enfance<sup>9</sup>.» Pour être moins psychologique, l'analyse de Dagenais n'est pas sans rapport avec celle du jésuite. Traditionaliste à la recherche d'un renouveau spirituel et national, Dagenais invite à restaurer d'abord les fondations, dont les dommages sont, à ses yeux, de l'ordre surtout philosophique.

7. GROULX, Compte rendu de *Vingt-quatre défauts thomistes*, *Revue d'histoire de l'Amérique française* [RHAF], 18, 2 (septembre 1964), p. 312.
8. GÉRARD PARÉ, «La démission des laïcs», *Revue dominicaine* [RD], 47 (mai 1941), p. 225-227; PAUL DUMAS, «Nous n'avons pas mérité d'être épargnés», *RD*, 47 (juillet-août 1941), p. 18-26; M.-CESLAS FOREST, *RD*, 47 (octobre 1941), p. 130-136; LÉOPOLD RICHER, «La démission des laïcs», *RD*, 47 (décembre 1941), p. 225-229.
9. ERNEST GAGNON, «Infantilisme religieux», *L'Action nationale* [AN], 35, 3 (mars 1950), p. 177-185.

L'œuvre de Dagenais comporte une critique du thomisme, tantôt feutrée et prudente, tantôt polémique et même provocante. L'espace manque pour entrer à fond ici dans le débat. On se contentera d'exprimer l'opinion qu'il faut parler des thomismes au pluriel, tenir compte des échanges parfois très subtils entre l'esprit thomiste et l'esprit scotiste, au sein même de commentaires nettement thomistes, reconnaître que gît une ambiguïté, une aporie au plus intime du thomisme, d'où surgit une dualité de lectures, enfin apercevoir la complexité des rapports respectifs du thomisme et du scotisme avec la modernité<sup>10</sup>. Dagenais a vu beaucoup de cela; il n'a pas tout vu.

L'œuvre de Dagenais apparaît aussi comme un essai d'étañonnement de la tradition face à la modernité ou, pour mieux dire, comme une tentative de conversion de la modernité au sein d'une nouvelle synthèse, fondamentalement traditionaliste, mais préservant les richesses authentiques de la modernité. Comme le rappelle GÉRY PROUVOST, la modernité a été diversement définie, « par sa rupture avec la tradition, par le développement de la technique, par une nouvelle organisation économique ou encore par le développement des grands récits de l'Émancipation ». Mais sa radicalité réside dans « l'émergence de l'athéisme philosophique et l'avènement d'un âge athéologique ou laïc ». En ce sens, la modernité prend sa source au XIV<sup>e</sup> siècle, dans l'apparition d'une ontologie sans théologie, qui « est en fait le commencement de la laïcisation intellectuelle et institutionnelle<sup>11</sup> ». Toute l'œuvre de Dagenais proteste contre cette rupture de civilisation, et en cela elle est radicalement antimoderne.

Avec des moyens sans doute insuffisants et un succès relatif, on s'efforce ici, dans les termes d'Arcade Monette, de « montrer [...] la route fascinante qui a séduit un esprit humain ». Et si on se consacre avec sérieux à cette tâche, on va, au moins dans l'intention, de l'individualité à l'humanité: « La véritable histoire de la philosophie, soutient le même auteur, nous montre ce qui dépasse dans les doctrines, l'expression d'une simple individualité pour manifester l'esprit humain aux prises avec les choses, avec les plus hauts et difficiles problèmes<sup>12</sup>. » Dagenais est scotiste, mais librement, et sa pensée est enracinée. On peut lui appliquer cette observation: « les reprises du platonisme, à travers les âges, sont

10. Je ne connais pas de meilleur ouvrage sur ces questions difficiles que la très brillante étude de GÉRY PROUVOST, *Thomas d'Aquin et les thomismes. Essai sur l'histoire des thomismes*, Paris, Cerf, 1996, 204 p.

11. PROUVOST, *Thomas d'Aquin*, p. 167-168.

12. ARCADE-M. MONETTE, « Position de l'histoire de la philosophie », dans *Philosophie*, cahier 3, Ottawa, Montréal, Éditions du Lévrier, 1945, p. 165, 173 (Coll. « Études et recherches publiées par le Collège dominicain d'Ottawa », n° 6).

autant de créations, car elles répètent la doctrine dans un contexte toujours nouveau<sup>13</sup> ».

On se propose, pour le moment, d'évoquer la vie difficile d'un philosophe scotiste et laïque dans un milieu thomiste et clérical. Un prochain article analysera l'œuvre et sa réception. Après avoir récapitulé ce que les historiens disent de Dagenais, on rappelle les étapes de son parcours, on présente son offensive antithomiste, puis son engagement dans le combat national.

## André Dagenais dans l'historiographie

Les historiens se sont peu intéressés à cet intellectuel. Heureusement, en 1993, Sylvie Renaud a soutenu un mémoire de maîtrise sur *les Cahiers de Nouvelle-France*, auxquels sont associés les noms de Gustave Lamarche, d'Achille Larouche et de Dagenais. Elle présente *les Cahiers* comme l'un des porte-parole de la droite nationaliste-traditionaliste. Dans les années 1950, du moins dans sa frange intellectuelle, cette dernière est occupé à tirer le meilleur de la modernité pour proposer un projet de développement de la nation canadienne-française respectueux de la tradition nationale. Dans cet exercice — délicat dosage de résistance et d'acceptation —, *les Cahiers* peuvent compter sur Dagenais, qui apparaît comme leur penseur le plus original et le plus vigoureux<sup>14</sup>. La cité temporelle que veut édifier Dagenais sera chrétienne et pluraliste. Elle reste antimoderne car il refuse le laïcisme, et son pluralisme vise essentiellement à instaurer un dialogue entre scotistes et thomistes au sein du catholicisme. Il construit une logique et une métaphysique originales, la triadologie, ainsi qu'une sociologie, le triadisme. Il propose une « troisième démocratie », personnaliste et organique, purgée des défauts de la démocratie individualiste-libérale et de la démocratie populaire-marxiste. La personne, la famille, la profession, l'entreprise et la patrie trouveraient dans cette nouvelle démocratie les moyens de leur plein épanouissement.

Cette *troisième démocratie*, écrit Dagenais, c'est, je pense, la « Cité triadiste », qui accorde aux personnes la primauté ; à la famille, antériorité sur l'État ; et, dans la Confédération canadienne, *la primauté au Québec* : cadre politique stable de la personne nationale de Nouvelle-France. [...]

- 
13. PIERRE MAGNARD, « La philosophie moderne : un nouvel art du commentaire », dans ANDRÉ ROBINET, éd., *Doctrines et concepts, 1937-1987. Rétrospective et prospective : cinquante ans de philosophie de langue française*, Paris, Vrin, 1988, p. 129.
14. SYLVIE RENAUD, *Cahiers de Nouvelle-France et Nouvelle-France. La droite catholique face à la Révolution tranquille, 1957-1964*, Université de Montréal, mémoire de M.A. (histoire), 1993, p. 41-44 et *passim*.

Sous le signe du « triadisme », je le crois, nous pouvons poursuivre des efforts efficaces, pour refaire à neuf une société qui n'a plus conscience des valeurs profondes, complémentaires et en équilibre, qui l'ont d'abord conformée. En la « Cité triadiste » [...] la patrie remplit son rôle organique, la démocratie respecte les personnes et leurs fonctions qualitatives, l'esprit humain se tourne vers sa source : le Dieu Vivant<sup>15</sup>.

Cette démocratie nouvelle s'inscrit sous le signe de la liberté et de la participation, mais sans se conformer à la démocratie libérale, qui ne connaît que des individus contractants et impose à l'État, du moins théoriquement, la règle de la neutralité à l'égard des hommes et des dieux, c'est-à-dire des peuples, des cultures et des religions qui l'habitent. Par là encore, la pensée de Dagenais proteste contre la modernité laïque et libérale. Mais j'ajouterais, pour ma part, que la politique de Dagenais doit se comprendre dans le contexte des institutions et de la culture politique propres au Québec, et qu'elle devait se réaliser dans le respect de la minorité anglo-protestante.

En 1997, Jean-Marc Maranda consacrait son mémoire de maîtrise à l'étude de la philosophie politique de Dagenais dans les années 1950<sup>16</sup>. L'auteur se demande comment caractériser cette pensée, quelle est la métaphysique qui lui sert de fondement et comment la classer, à droite ou à gauche. Comme Sylvie Renaud, il fait intervenir dans son analyse le complexe tradition-modernité ; rapporte l'entreprise de Dagenais au contexte d'effervescence idéologique au sein de la droite intellectuelle, à la recherche d'un contre-projet de Révolution tranquille ; range carrément Dagenais dans la droite de doctrine (par opposition à la droite de gouvernement ou conservatisme du *statu quo*). Mais il pousse plus loin que Sylvie Renaud la prospection des bases métaphysiques de la politique de Dagenais, qui, sous cet éclairage, devient une métapolitique. Distinguant le traditionalisme révolutionnaire — le traditionalisme ésotérisant, celui, par exemple, de René Guénon et, surtout, celui de Julius Évola — du traditionalisme conservateur — celui qu'illustrent le groulxisme et, généralement, le nationalisme traditionaliste canadien-français —, il situe Dagenais dans un entre-deux. Ce dernier échapperait ainsi au nationalisme traditionaliste, qu'il dépasserait dans une certaine mesure. On peut toutefois penser que, pour arriver à cette conclusion, l'auteur tire un peu trop Dagenais du côté de l'ésotérisme, même s'il reconnaît sans réticence son augustinisme. Par conséquent, il oppose l'augustino-scotisme continuateur de Platon à l'aristotélico-thomisme, le premier fidéiste et volontariste, le second rationaliste et intellectualiste. Armé de la conception ternaire héritée de l'école

15. ANDRÉ DAGENAIS, « Une troisième démocratie », *Les Cahiers de Nouvelle-France* [CNF], n° 1 (janvier-mars 1957), p. 79-80.

16. JEAN-MARC MARANDA, *La Politique d'un philosophe. André Dagenais dans les années 1950*, Université de Montréal, mémoire de M.A. (histoire), 1996, 170 p.

franciscaine de Bonaventure et de Duns Scot, Dagenais réagit contre le dualisme thomiste impuissant à créer l'unité. La Renaissance et la Réforme, en qui la perte de l'unité se consomme, auraient des racines thomistes. L'œuvre de Dagenais viserait à rétablir l'unité brisée par le dualisme. Elle réconcilierait l'esprit et le corps, la foi et la raison, le spirituel et le temporel, enfin, la religion et la politique.

Applicant à la sphère temporelle sa logique ternaire, la triadologie, Dagenais propose son triadisme politique. Dans cette logique, les contraires ne se détruisent pas au profit d'une nouvelle synthèse, mais s'y accomplissent dans une harmonie nouvelle. Dagenais expose quatre ternaires majeurs : le religieux (Dieu, Église, État) ; le politique (peuple, État, Dieu) ; le social (la famille : père, mère et enfants) et l'économique (les corporations réunissant des syndicats de patrons, de cadres et d'ouvriers). À l'intérieur des ternaires, chaque terme a une identité propre et est appelé à se déployer librement dans l'espace qui lui est imparti, mais dans l'interdépendance par rapport aux autres termes du ternaire auquel il appartient ; de même les ternaires, à la fois autonomes et hiérarchisés, poursuivent leur épanouissement sous la suprématie du Ternaire premier, la Sainte Trinité. « La politique de Dagenais, comme Maranda, cherche un point d'équilibre entre deux pôles : l'autorité et la liberté<sup>17</sup>. » Les deux se concilient dans un troisième terme, le devoir, qui est obéissance à la vérité. Or la vérité est de Dieu et elle est révélée à l'homme. La politique de Dagenais est essentiellement théocentrique, donc antimoderne, mais elle n'est pas sans modernité dans la mesure où elle récuse le cléricisme, qui est un empiétement du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel. Ce dernier tient directement son pouvoir de Dieu, quel que soit le mode de désignation des gouvernants (hérédité ou élection), ce qui lui donne la légitimité pour résister aux excès possibles du clergé. Donc, politique théocentrique, mais non théocratique<sup>18</sup>. Ce n'est pas une politique libérale, car elle récuse le principe révolutionnaire de la souveraineté populaire. Enfin, la réflexion politique de Dagenais, alliant audace et prudence à la manière triadique, apparaît une pionnière dans l'émergence d'un terme médian entre les extrêmes du séparatisme et de la centralisation : les États associés, puis la souveraineté-association, qui n'a été inventée ni par René Lévesque, ni par le Parti québécois.

17. MARANDA, *La Politique d'un philosophe*, p. I-II.

18. Au sens usuel du terme, c'est-à-dire un gouvernement cléricale. Dagenais est pour la théocratie au sens où il la définit : régime où l'autorité s'impose au nom de Dieu, mais est exercée par des laïcs, qui d'ailleurs peuvent être choisis démocratiquement (voir DAGENAI, *Vingt-quatre défauts thomistes. Synthèse du Triadisme : d'Augustin, par Duns Scot, à Teilhard de Chardin. Le pain de vie. Témoignage pour le concile. Mémoire sur l'éducation*, Montréal, Éditions du Lys, mars 1964, p. 44).

Les travaux de M<sup>me</sup> Renaud et de Maranda ont la faiblesse commune des études qui fraient la voie : la contextualisation y est insuffisamment poussée. Dagenais n'y est pas convenablement campé dans les réseaux de la droite intellectuelle canadienne-française, soumise à un ensemble complexe de forces centripètes et centrifuges. Il revient à Xavier Gélinas de répondre, et magnifiquement, à ce besoin. Dans *la Droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille (1956-1966)*, ce jeune historien ressuscite et analyse l'histoire de toute une famille spirituelle, celle de la droite intellectuelle canadienne-française, dans sa diversité et ses tensions, mais aussi dans son unité foncière<sup>19</sup>. Cette étude du traditionalisme des intellectuels se recommande par son érudition et sa sérénité. Il est désormais impensable de traiter des luttes d'idées dans le Québec des années 1950 et 1960 sans tenir compte de ce beau travail. Pour une fois, un universitaire se penchant sur la droite de doctrine possède la culture qu'il faut pour affranchir l'historiographie des préjugés, des à-peu-près et des règlements de compte. La figure de Dagenais est présente dans cette vaste et utile synthèse, dont on ne peut que souhaiter une rapide publication. L'auteur rappelle que plusieurs générations se côtoyaient au sein de la droite intellectuelle et que Dagenais n'appartenait pas à une gérontocratie intellectuelle<sup>20</sup>. Tout lecteur se plongeant dans les écrits de Dagenais sera impressionné par l'enthousiasme, l'alacrité, la foi en l'avenir caractéristiques de la jeunesse. Ce n'est pas une pensée de l'ornière ou de la nostalgie. Ainsi, il n'est pas question d'un retour à une Église d'État, mais de l'édification d'un État reconnaissant à la société la liberté d'être confessionnelle, dans le respect des minorités religieuses<sup>21</sup>.

La forte étude de Gélinas permet de resituer les prises de position de Dagenais en les comparant avec celles de ses contemporains de la droite intellectuelle, ce qui met en lumière les originalités mais aussi les convergences et les consensus, comme dans le cas de l'idée de communauté canadienne qu'épousait Dagenais dans les années 1950 et que nombre de droitistes soutenaient sous des appellations diverses<sup>22</sup>. On voit aussi que Dagenais, comme d'autres droitistes, se montre critique à l'égard de l'autonomisme duplessiste jugé insuffisamment dynamique<sup>23</sup>. La droite intellectuelle n'est pas opposée au constitutionnalisme, une charte des droits offrant des garanties contre les abus de la démocratie parlementaire, mais Dagenais, avec d'autres traditionalistes, veut une charte québé-

19. XAVIER GÉLINAS, *La Droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille (1956-1966)*, York University, Ph. D. (histoire), 2001, XII-656 p.

20. GÉLINAS, *La Droite*, p. 604-605.

21. *Ibid.*, p. 556-557.

22. *Ibid.*, p. 446-447.

23. *Ibid.*, p. 429 ; voir aussi p. 407 et 411.

coise, reflet de la civilisation canadienne-française<sup>24</sup>. De même, Dagenais est loin d'être isolé dans ses revendications linguistiques<sup>25</sup>.

Sa conception de la nation rejoint celle des droitistes en général<sup>26</sup>. Elle est exprimée par le premier éditorial de *Nation nouvelle*:

Quant à la « Nation », quelle est-elle ? Il y a, croyons-nous, sans qu'il y ait lieu de se forcer :

a) La Nation morale, qui comprend, outre l'État national du Québec, les divers groupes français du Canada et des États-Unis. Sa capitale voyage entre Montréal, Moncton, Manchester, Sudbury, Québec et autres lieux.

b) La Nation politique, dont la capitale, au sens juridique le plus strict, est Québec. Les rattachements extérieurs sont accessoires<sup>27</sup>.

Quant à la démocratie corporative de Dagenais et de Gustave Lamarche, elle n'est pas sans rapport avec celle de Raymond Barbeau, même si cette dernière est davantage explicitée<sup>28</sup>. Sa réalisation transformerait profondément les institutions politiques québécoises, sans en détruire le cœur, qui est l'assemblée législative, legs principal, avec le cabinet, du parlementarisme britannique. Avant Dagenais, l'École sociale populaire et l'Action corporative ont revendiqué l'instauration de cette démocratie renouvelée et plus sociale. La rénovation de la démocratie s'impose du fait que les partis politiques, nécessaires, ne suffisent pas à défendre le bien commun<sup>29</sup>. Les gouvernements doivent se souvenir qu'ils sont d'abord comptables à Dieu plutôt qu'à la foule capricieuse et qu'ils sont obligés, en conscience, de mettre leur devoir avant leur réélection<sup>30</sup>. Un gouvernement démocratique est possible et légitime tant qu'on n'oublie pas d'où vient ultimement le pouvoir<sup>31</sup>. Gouverner est chose importante pour Dagenais, imperméable à la tentation de l'apolitisme. Et les responsabilités de l'État ne se limitent pas à la fonction de gendarme : dans le respect de la subsidiarité, il doit s'occuper des problèmes économiques et sociaux par la planification et les structures corporatives<sup>32</sup>. D'ailleurs Dagenais accepte un syndicat intermédiaire entre le patronal et l'ouvrier : le syndicat de cadres, qui rajeunit le corporatisme<sup>33</sup>. Quant à ce dernier point, il est plutôt isolé.

24. *Ibid.*, p. 426.

25. *Ibid.*, p. 396.

26. *Ibid.*, p. 370.

27. NATION NOUVELLE, « L'entrée en lice de "Nation nouvelle" », *Nation nouvelle* [NN], n° 1 (avril 1959), p. 5.

28. GÉLINAS, *La Droite*, p. 350-351.

29. *Ibid.*, p. 345.

30. *Ibid.*, p. 343.

31. *Ibid.*, p. 342.

32. *Ibid.*, p. 317.

33. *Ibid.*, p. 312.

Dagenais devancera aussi la plupart des droitistes, au milieu des années 1960, en optant pour l'indépendance et en rattrapant ainsi son retard sur Raymond Barbeau<sup>34</sup>. Sa réflexion personnelle ne connaît pas le repos, éperonnée qu'elle est par l'évolution accélérée de la société québécoise.

Toutes les idées sociopolitiques de Dagenais partent de la donnée première qu'est le péché originel. En cela, il est comme tous les droitistes croyants. *Les Cahiers de Nouvelle France* l'affirment nettement en 1959: « Ni l'humain, ni le social, ni le culturel, ni la technique ne peuvent s'émanciper de la métaphysique de la transcendance<sup>35</sup>. » La volonté générale ou la volonté du grand nombre ne peut diriger valablement la société que si elle est orientée par une philosophie qu'éclaire l'Évangile, ce que prétend être le triadisme<sup>36</sup>. Concernant le catholicisme de Dagenais, Xavier Gélinas néglige un peu le pluralisme chrétien, « intra-ecclésial<sup>37</sup> » de ce dernier.

Malgré les frictions, les heurts de personnalité, les désaccords partiels avec des membres du Centre d'information nationale, regroupement de nationalistes traditionalistes en réaction contre la dérive gauchiste des milieux intellectuels, ou de la direction des *Cahiers de Nouvelle-France*, André Dagenais, sur beaucoup de points importants, est en communauté de vues avec l'ensemble de la droite. La thèse de Xavier Gélinas n'insiste pas sur sa marginalité, le montrant plutôt comme un participant actif d'un courant de pensée bien vivant et aux adhérents plus nombreux qu'on pourrait le croire. J'ajoute que Dagenais en était sans doute le penseur le plus profond et le plus cohérent.

Une question se présente alors naturellement à l'esprit: la marginalité de Dagenais se manifeste-t-elle davantage par rapport au milieu des philosophes québécois, à l'Église canadienne-française et à la société de son temps? Le récit de sa vie fournira des éléments de réponse. À l'époque de la Révolution tranquille, il paraîtra un moment en phase avec les intellectuels modernistes, mais ce sera à la faveur d'une équivoque<sup>38</sup>.

## Les tribulations d'un philosophe

Cette histoire commence en 1927 et André Dagenais, qui a dix ans, ne le sait pas. Une polémique retentissante oppose les pères Éphrem Longpré et Rodrigue Villeneuve sur la place que laisse à Duns Scot le statut privilégié de

34. GÉLINAS, *La Droite*, p. 240-242. Dagenais a déjà jugé sévèrement les Laurentiens (GÉLINAS, *La Droite*, p. 157).

35. Cité par GÉLINAS, *La Droite*, p. 283.

36. *Ibid.*, p. 286.

37. *Ibid.*, p. 285.

38. GERMAIN LESAGE, *Notre éveil culturel*, Montréal, Rayonnement, 1963, p. 111-113.

Thomas d'Aquin dans l'Église latine. Le futur cardinal Villeneuve ne sort pas grandi de cette confrontation, où il joue le rôle étriqué et ingrat de préfet de discipline<sup>39</sup>. Lionel Groulx garde silence, mais *l'Action française* prend le parti du thomisme par la voix d'Hermas Bastien, qui proclame « l'inopportunité d'un retour au scotisme » et, au vu du droit canon mais au mépris de la nature de la philosophie, savoir rationnel, invite les philosophes catholiques à « se rappeler la suprématie du magistère doctrinal du Pape sur celui des savants<sup>40</sup> ». Les articles 19 et 20 des statuts de la faculté de philosophie de l'université de Montréal stipulent respectivement que « l'enseignement se donne selon la méthode, la doctrine et les principes du Docteur Angélique » et que la faculté, ne négligeant pas les sciences naturelles, « leur emprunte leurs conclusions certaines et les relie aux principes d'Aristote et de saint Thomas ».

À cette époque, explique le père Édouard Parent, le Québec était probablement le pays le plus farouchement et le plus étroitement thomiste de tout l'univers. N'être pas thomiste était presque synonyme de n'être pas catholique. Personne ne pouvait obtenir un *Imprimatur* ni le droit d'enseigner et de prêcher si sa doctrine n'était pas jugée conforme jusqu'au dernier iota à l'enseignement de saint Thomas, considéré pratiquement comme le seul Maître dans l'Église catholique. Le propre frère du père Éphrem, l'abbé Anselme, écrivain et prédicateur, dut se plier à cette discipline pendant de nombreuses années. Les quelques Franciscains, comme les pères Bruno-Marie et Léonard Puech, qui osèrent se référer dans leurs écrits aux maîtres franciscains, reçurent des évêques l'ordre de se taire ou de s'exiler<sup>41</sup>.

Dagenais ne sera pas le seul intellectuel laïque à avoir souffert du monopole thomiste. Ainsi du philosophe Jacques Lavigne, contraint en 1959 de quitter l'université :

Personnellement ma vision de la philosophie n'a pas coïncidé avec celle du milieu québécois et m'a forcé à m'isoler par rapport à ce milieu et cela de 1955, environ, à 1966. En réalité c'est le milieu qui m'a isolé en tentant de me « couper les vivres ».

39. Les pièces du dossier ont été réunies dans MICHEL BRINDAMOUR, éd., *Autour de Duns Scot. Polémique*, [s.l.], Éditions du Beffroi, 1989, 84 p. — Rappelons qu'en 1972 un décret de Paul VI a reconnu que rien de contraire à la foi n'a été enseigné par Duns Scot et qu'en 1993 Jean-Paul II a confirmé le culte depuis longtemps rendu à ce bienheureux dans la famille franciscaine. Voir JEAN DAIX, « Jean Duns Scot : confirmation du culte », *L'Homme nouveau* (21 mars 1993), p. 14.

40. BASTIEN, « Thomisme et scotisme », *L'Action française* [AF], Montréal, 17, 5 (novembre 1927), p. 299-302.

41. ÉDOUARD PARENT, *Éphrem Longpré, héraut de la primauté du Christ et de l'Immaculée*, [s.l., s. éd., diffusion Les Compagnons de Jésus et de Marie], 1985, p. 133. Confirmé par l'entrevue que m'accordait l'abbé Anselme Longpré le 10 juillet 1994. Le père Léandre Poirier, O.F.M., qui m'a reçu le 13 juin 1995, m'a aussi fourni des renseignements concordants.

C'est d'une façon très pénible que j'ai vécu, jusqu'en 1966, l'évolution de la philosophie au Québec. L'Université de Montréal, où j'étais professeur titulaire en 1954, n'a pas reconnu, comme œuvre philosophique, mon livre *l'Inquiétude humaine* (Aubier, Paris, 1953), à cause, j'imagine, de sa tendance augustinienne<sup>42</sup>.

On aura une idée du prestige du thomisme si on observe que Louis Lachance, intelligence vive et fine, esprit profond, peut encore, en 1962, vanter l'actualité de saint Thomas sans émettre une seule réserve et en rapportant au cartésianisme les déviations modernes<sup>43</sup>.

Né en 1917, frère du linguiste Gérard et du comédien Pierre, André Dagenais, formé par les jésuites du collège Sainte-Marie, qui lui décerne le baccalauréat ès arts, étudie la philosophie et les sciences sociales à l'Université de Montréal. Engagé dès ses années de collège, il est membre de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, de la Jeunesse étudiante catholique et de l'Académie française de Sainte-Marie. Puis on le retrouve au sein du Bloc universitaire<sup>44</sup>, dont il est le secrétaire, et de l'équipe du *Quartier latin*, journal des étudiants de l'Université de Montréal.

L'une des grandes influences de sa vie est l'abbé Lionel Groulx<sup>45</sup>. Au collège Sainte-Marie, en Belles-Lettres, l'un de ses professeurs lui apprend à aimer Groulx<sup>46</sup>. Le préfet de discipline, confirme cette prédilection. En 1934, Dagenais, impressionné par un article du maître de la jeunesse nationaliste dans *l'Action*

42. JACQUES LAVIGNE, [Réponse au questionnaire], dans COLLECTIF, *Matériaux pour l'histoire des institutions universitaires de philosophie au Québec*, t. 2, Québec, Institut supérieur des sciences humaines, Université Laval, 1976, p. 92-93.

43. LOUIS LACHANCE, « Actualité de la philosophie de saint Thomas », *Maintenant*, 3 (mars 1962), p. 84-87.

44. L'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal ne comble pas les attentes de tous. Ceux qui souhaitent une association nationale et engagée davantage dans les questions politiques et les débats publics fondent le Bloc universitaire en février 1938. Ce mouvement essaiera dans les universités Laval et d'Ottawa ainsi que dans quelques collèges classiques. Sa période de dynamisme prend fin en 1941. Voir l'étude du professeur CLAUDE BÉLANGER, spécialiste de l'histoire des mouvements de jeunes, *Analyse de quelques thèmes dans le « Quartier latin » (1919-1945)*, Université d'Ottawa, mémoire de M.A. (histoire), 1970, p. 74-80. Merci aussi à l'historien Damien-Claude Bélanger.

45. Encore en 1981, il lui rendait longuement hommage. Voir le chapitre 2 de DAGENAI, *Libérer / Renverser*, t. 1, *Dissolution de la Confédération canadienne. Dialectique des « Nations-États ». Légitimité du Québec souverain. La non-validité du Référendum du 20 mai 1980. Les confusions, contradictions et inversions de M. Pierre Elliott-Trudeau*, [sic] *premier ministre du Contre-Canada*, Montréal, [s. éd.], septembre 1981, p. 15-26.

46. DAGENAI, « Jean était la lampe qui brûle et qui luit... », *Le Courrier* (5 décembre 1952), Centre de recherche Lionel-Groulx [CRLG], Fonds Lionel Groulx [FLG], Spicilèges.

*nationale*, s'enhardit à lui écrire pour la première fois<sup>47</sup>. En fait, c'est une reproduction de la réponse de Groulx à une enquête du *Quartier latin* sur l'esprit des étudiants. Groulx choisit plutôt d'exhorter la jeunesse à l'engagement patriotique et apostolique. Il termine par ces mots : « Il n'y a pas, il n'y a pas eu contre nous d'invincibles fatalités. Il y a eu et il y a encore l'insuffisance ou la sottise des hommes. Tout, dans notre vie, peut encore espérer le redressement, à condition pourtant que ceux qui ont qualité pour le faire s'en mêlent<sup>48</sup>. » On peut dire que Dagenais a tenté toute sa vie de « s'en mêler ». Quelques lignes le laissent songeur : « Étudiants de foi catholique et de race française ! Il me semble que voilà votre définition ; c'est votre originalité ; vous n'en avez point d'autre. » Et encore : « [...] pour se comporter en Français et en catholique, il n'a pas encore été trouvé de meilleur moyen, ni de formule mieux appropriée que d'être catholique et français<sup>49</sup>. » Et le jeune Dagenais de discuter : « Je n'éprouve pas, et je ne suis pas le seul, un amour désordonné pour la France. Si j'y émigrerais, j'aurais le mal du pays, du grand Canada. [...] Si mon "instinct" dit vrai, je vous demande bien humblement, pourquoi nous devons être plutôt catholiques et français, que catholiques et canadiens-français<sup>50</sup>. »

Lecteur de Groulx, Dagenais a aussi été son élève :

Je suivis, il y a de longues années, les « cours du mercredi » de l'abbé Groulx, à l'Université de Montréal. Je me souviens, en particulier, d'un cours magistral sur l'Histoire et sur la structure politique de l'Angleterre. Sera-t-on étonné ? Je garde le souvenir d'un exposé admiratif et même fervent... — J'eus souvent le privilège de converser avec cet homme accueillant : son esprit s'ouvrait naturellement aux apports des groupes ethniques et des cultures diverses<sup>51</sup>.

« Ces fameux cours, note-t-il ailleurs, construits de main de maître, d'un maître historien et d'un maître pédagogue, en lesquels le passé ressuscitait avec son âme<sup>52</sup>. » Dagenais entend aussi à l'époque les discours des Jeune-Canada et d'orateurs engagés dans l'action ainsi que les conférences des Semaines sociales : « Or, nous constatons à chaque fois qu'une pensée mordante avait réellement mordu en des esprits de chair et qu'une noble figure émergeait avec aisance : celle de Groulx [...] saintement violent comme Jean le Baptiste<sup>53</sup>. Et il semble que « le réalisme de l'histoire » n'ait fait que renforcer son rayonnement : « Comme

47. GROULX, « L'esprit étudiant », *AN*, 3, 3 (mars 1934), p. 161-173. Repris dans GROULX, *Orientations*, Montréal, Zodiaque, 1935, p. 187-200.

48. GROULX, « L'esprit étudiant », p. 173.

49. *Ibid.*, p. 162-163.

50. DAGENAI à Groulx, 31 mars 1934, FLG.

51. DAGENAI, *Libérer / Renverser*, p. 19-20.

52. DAGENAI, « "Jean était la lampe qui brûle et qui luit..." ».

53. DAGENAI, « "Jean était la lampe qui brûle et qui luit..." ».

toujours, la parole du maître sonne clair et la chaleur s'épand autour des mots qu'il prononce<sup>54</sup>. » Homme fait, il déclare à Groulx : « Monsieur l'abbé, vos enseignements si lumineux ont pénétré en moi profondément. Je suis heureux d'avoir suivi vos cours à l'Université et d'avoir pu vous connaître<sup>55</sup>. »

Quant à François Hertel, a-t-il nourri de sa réflexion le parcours intellectuel de Dagenais, du moins dans ses premières étapes ? Beaucoup de jeunes des années 1930 et 1940 ont lu ses livres et ses articles. Jean Tétreau ne peut préciser quelles ont été les relations entre Hertel et Dagenais, « esprit doué d'une puissance d'analyse et d'une capacité de synthèse peu communes<sup>56</sup> ».

C'est en préparant sa licence de philosophie que Dagenais sent monter en lui une insatisfaction à l'égard du thomisme universitaire. Il subit l'influence du grand scotiste Éphrem Longpré : « J'eus l'avantage de rencontrer le père Éphrem, homme sensible et bienveillant pour tous, durant son deuxième voyage au Canada (1938-1939), et à Paris, au monastère de la rue Marie-Rose<sup>57</sup>. » Boursier du gouvernement français pour l'année 1939-1940, il entreprend des études de doctorat en France, que la guerre interrompt abruptement<sup>58</sup>. Il suit les cours de l'Institut catholique de Paris ainsi que ceux de la Sorbonne. Il contribue à la formation d'un Groupement étudiant franco-canadien-français « destiné à rapprocher les étudiants des deux pays », mais que l'effondrement de la France tuera dans l'œuf<sup>59</sup>.

54. DAGENAIS, « La vocation sociale de Montréal », *L'Union* (30 avril 1942), FLG, Spicilèges.

55. DAGENAIS à Groulx, 15 janvier 1944, FLG.

56. JEAN TÉTREAU, *Hertel, l'homme et l'œuvre*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1986, p. 315.

57. DAGENAIS, « Éphrem Longpré, franciscain, scotiste célèbre et méconnu », *La Presse*, 101, 317 (9 septembre 1985), p. A7. Dagenais profite de ce compte rendu de la biographie de Longpré par Édouard Parent pour lui rendre hommage. Le 8 décembre 1938, à Montréal, Longpré prononce une conférence magistrale. Bastien, qui a exprimé des réserves lors du voyage précédent, le présente et le comble d'éloges. (ÉDOUARD PARENT, *Éphrem Longpré*, p. 137). En 1936, Bastien salue l'œuvre du père Longpré et fait cette concession : il est « parfaitement rationnel d'avoir des préférences, sur des points mineurs, pour Suarez, Duns Scot, ou Cajetan » (BASTIEN, *L'Enseignement de la philosophie*, t. 1, *Au Canada français*, Montréal, Albert Lévesque, 1936, p. 34, 159-163). Bastien confiera que « nos convictions thomistes furent ébranlées par la conférence du 15 novembre [1927] » (BASTIEN, *Ces écrivains qui nous habitent*, Montréal, Beauchemin, 1969, p. 157). « Plus que jamais, avait dit le père Longpré, [...] la métaphysique franciscaine est appelée à combler le vide effroyable qui sépare la pensée chrétienne et la philosophie contemporaine. » On a là, me semble-t-il, une partie du programme de Dagenais.

58. DAGENAIS, *Curriculum vitae*, 1 p., annexé à la lettre de DAGENAIS à Groulx, 16 janvier 1951, FLG.

59. DAGENAIS, « France et Laurentie », *Le Quartier latin*, 24, 2 (10 octobre 1941), p. 8.

Son premier contact avec la France est une sorte d'éblouissement :

Il m'a été donné, il y a un an et demi, de toucher de mes mains, de sentir et d'aimer la France.

Je me rappelle ce matin ensoleillé où le pétrolier qui me conduisait fit escale à Cherbourg. C'était au commencement de mars. Une joie intense soulevait mon âme et j'avais le vif sentiment de commencer un pèlerinage. Le lendemain j'arrivais au Havre, et quelques jours après Paris m'enveloppait de son atmosphère chaude et accueillante...<sup>60</sup>

Il a « rapporté de la France la certitude que la jeunesse laurentienne et la jeunesse française ont tout ce qu'il faut pour se bien comprendre et lier entre elles une amitié riche et durable ». En tout cas, une certaine jeunesse. Il se déclare alors partisan d'une restauration monarchique en France. Son séjour outre-mer a été une révélation :

Nous sommes, nous, de vieille France. Je sais maintenant que nous sommes de vieux Français. Et pour autant que la France reviendra aux lignes de force de son passé, pour autant elle nous retrouvera, nous qui sommes un jeune peuple, vivant d'une vieille histoire. Car nous avons plus d'histoire que toute l'Amérique du Nord, et nous sommes un peuple enraciné profondément<sup>61</sup>.

Eh ! bien, je le dis maintenant avec ferveur : la France retrouve en ce moment l'âme de la vieille France. Je le pense. Il n'est que de lire quelques articles de Maurras pour s'apercevoir que ce vieillard lucide, dans la douleur de son cœur, se réjouit du renouveau qui couvrira sa patrie. Ce renouveau sera peut-être incarné dans un roi, à mon humble avis, car il a maintenant trouvé le moyen de revenir et la tragique défaite est peut-être sa route<sup>62</sup>.

Si cette évolution se confirme, les répercussions au Québec lui paraissent automatiques et bénéfiques :

Et si la France retrouve son passé, je défie les siècles et le monde : il est certain, il est inévitable, et tous les obstacles ne pourront que servir cette réaction, il est métaphysiquement sûr que la Nouvelle-France se réveillera et rejoindra socialement, — je ne dis pas par une annexion, je ne parle même pas d'une fédération, — rejoindre socialement, dis-je et même politiquement, par une communauté d'intérêts, la France qui désormais nous trouvera utiles<sup>63</sup> !

[...] « Il faut redonner la France au Canada, et redonner le Canada à la France. » Messieurs, je désire que vous entendiez ces paroles dans le sens le plus large et le plus réaliste ; comprenez un don réciproque de richesses, car le Canada

60. DAGENAI, « France et Laurentie », p. 8.

61. *Ibid.*, p. 8.

62. *Ibid.*

63. *Ibid.*

français est riche et grand, parmi les peuples. Comprenez un axe de culture et voyez vous-mêmes si tel n'est pas l'idéal le plus concret, parce que le plus historique, que nous puissions proposer à nos efforts d'hommes<sup>64</sup>.

Ce texte traditionaliste est aussi un manifeste nationaliste en faveur d'un peuple qui n'est ni américain, ni britannique, ni français, qui n'est pas un hybride, mais bien par lui-même une personnalité, dans sa géographie, son histoire et sa sociologie: il est laurentien. Il existe telle chose que la culture laurentienne. « Rappelons-nous cette définition de la patrie donnée par Charles Maurras: "La patrie est un syndicat de familles composé par l'histoire et la géographie." Or, il est élémentaire de dire que notre fleuve a fait la Nouvelle-France. » La Laurentie est en Amérique et dans l'Empire, sans être ni américaine (au sens d'étatsunienne), ni britannique. Dagenais regrette qu'on n'ose adopter hardiment le mot auquel Marie-Victorin a donné son essor: « Une peur malade du nationalisme fait qu'on se détourne d'une réalité historique et sociale, base d'un ordre organique en Amérique du Nord et élément essentiel à l'unité du Canada. » Le Québec est le centre de la « fédération spirituelle » que forment tous les Canadiens français de la diaspora nord-américaine. La civilisation française en Amérique s'appelle proprement la civilisation laurentienne et les nouveaux Français de ce foyer américain, les Laurentiens. « Le Canada français tout entier est déterminé par la Laurentie et la civilisation laurentienne est la source d'où rayonne la lumière française au Canada. » « Ce n'est pas pour rester fidèle à la vieille langue qui a traversé l'océan que les Canadiens français gardent leur langue. C'est parce qu'elle est la leur! Ce n'est pas tant pour boire à la civilisation de leur mère-patrie que parce qu'elle est l'organe de la leur propre. » Aussi ce n'est pas pour annexer les Laurentiens à l'âme de la France que « les Laurentiens et les Français doivent s'unir »: « Maintenant, notre peuple vit personnellement. Sa survivance n'est pas un problème. Ce problème, il est du passé. Maintenant il s'agit de notre puissance et de notre rayonnement. » Il s'agit du destin providentiel d'une nation charnelle, spirituelle et mystique.

Or, confie Dagenais, cette impression merveilleuse, cette persuasion profonde, qui regardent ma patrie bien-aimée, cette présence renouvelée de mon être à ma mère, la terre qui m'a fait, elles ont pris possession de moi-même, lorsque me retournant sur notre vie quotidienne, j'ai vu et contemplé, de la France que j'aime, notre vie toute pleine qui plonge dans le passé<sup>65</sup>!

Gustave Lamarche sera ravi de la prose altière et patriote de Dagenais, comblé d'une si parfaite rencontre de vues entre ce dernier et lui-même sur un sujet à ses yeux primordial. Personnalité originale, admirateur de Léon Bloy, du maréchal Pétain et, néanmoins, d'Idola Saint-Jean, partisan à la fois du suffrage féminin et

64. *Ibid.*

65. *Ibid.*

du rôle traditionnel de la femme, sentimentalement attaché à la monarchie française mais républicain pour le Canada, thomiste ouvert au scotisme mais polémiquant avec Maritain, le père Lamarche, dramaturge et poète, est mystique en religion, nationaliste en politique et passionné des luttes d'idées<sup>66</sup>. En 1940-1941, il ébauche un projet de révolution spirituelle et même nationale, ce qui n'est pas pour déplaire à Dagenais<sup>67</sup>. *Les Carnets viatoriens*, qu'il dirige, sont à son image : « Tous les catholiques qui se respectent, écrit Claude-Henri Grignon, devraient recevoir cette revue qui n'est pas bégueule, je vous en passe un papier, qui ne rappelle en aucune manière le cierge éteint. Au contraire, elle est aérée, imagée et personnelle. Les chroniques sont variées, d'allure libre et réconfortante<sup>68</sup>. »

66. LAMARCHE, « Léon Bloy, fouetteur d'une génération de vipères », *CV*, 5, 2 (avril 1940), p. 82-87 ; 5, 3 (juillet 1940), p. 144-156 ; GERTRUDE HENRI [LAMARCHE], « Deux portraits de Clotilde (Pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Bloy) », *CV*, 8, 1 (janvier 1943), p. 25-36 ; LAMARCHE, « Un grand livre de délivrance [*Le Drame de la désunion européenne* par l'amiral Paul Auphan, secrétaire d'État à la Marine de 1940 à 1942] », *CV*, 20, 3 (juillet 1955), p. 187-195 ; LE SCRUTATEUR [LAMARCHE], « Pétain ou Maritain ? », *CV*, 6, 2 (avril 1941), p. 129-130 ; H. P. [LAMARCHE], « Procès du procès Pétain », *CV*, 10, 4 (octobre 1945), p. 252-266 ; LE SCRUTATEUR, « Mlle Idola Saint-Jean », *CV*, 10, 4 (octobre 1945), p. 301 ; LES CARNETS VIATORIENS [LAMARCHE], « M. Maritain, la France et nous », *CV*, 10, 3 (juillet 1945), p. 161-167 ; LE SCRUTATEUR, « À bientôt la République canadienne », *CV*, 12, 3 (juillet 1947), p. 222-224 ; AUGUSTE BENOIT [LAMARCHE], « Trois Républiques canadiennes ? », *CV*, 15, 2 (avril 1950), p. 88-94 ; LAMARCHE, *Textes et discussions*, Montréal, L'Action nationale, 1969-1975, 3 vol. ; CATHERINE POMEYROLS, *Les Intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1996, 537 p. Pour l'identification des nombreux pseudonymes de Lamarche, voir RENÉ PAGEAU, *Gustave Lamarche, poète dramatique*, [Québec], Garneau, 1976, p. 225. À la liste établie par cet auteur, je crois pouvoir ajouter Pammétis. — C'est à Lamarche que l'on doit le néologisme *Franco-Américanie* (LE SCRUTATEUR, « Les Franco-Américains ouvrent la porte », *CV*, 20, 3 (juillet 1955), p. 213-214). Il avait, sur certaines questions, des opinions très arrêtées, qu'il exprimait avec franchise, telle son opposition farouche au mot *Étatsunien* (PAMMÉTIS, « Toutes-Questions », *CV*, 9, 2 (avril 1944), p. 137 ; LE SCRUTATEUR, « Revues et papiers mêlés. "I don't understand" », *CV*, 10, 1 (janvier 1945), p. 59 ; LE SCRUTATEUR, « De la compagnie pour le Devoir », *CV*, 10, 2 (avril 1945), p. 138 ; LE SCRUTATEUR, « Barbaries linguistiques », *CV*, 10, 4 (octobre 1945), p. 303).
67. LA RÉDACTION [LAMARCHE], « Le temps de la révolution spirituelle », *CV*, 5, 4 (octobre 1940), p. 185-188 ; LA RÉDACTION, « Sens et portée de la révolution spirituelle », *CV*, 6, 1 (janvier 1941), p. 1-4 ; LA RÉDACTION, « Méthode de la révolution spirituelle », *CV*, 6, 2 (avril 1941), p. 65-70 ; LA RÉDACTION, « Révolution nationale et révolution spirituelle », *CV*, 6, 3 (juillet 1941), p. 145-150. Voir aussi la note de la rédaction à l'article de FRANÇOIS-ALBERT ANGERS, « Méditation sur les exigences chrétiennes de notre temps », *CV*, 15, 4 (octobre 1950), p. 258. En 1952, sous le même titre que son article d'une décennie plus tôt, Lamarche y reviendra : LES CARNETS VIATORIENS, « Révolution nationale et spirituelle », *CV*, 17, 2 (juillet 1952), p. 1-10.
68. [CLAUDE-HENRI GRIGNON], *Les Pamphlets de Valdombre*, août 1940, reproduit dans « Valdombre et notre revue », *CV*, 5, 4 (octobre 1940), p. 207.

Plus que tout autre peut-être, le père Lamarche a cru en Dagenais. À propos du texte ci-dessus sur la Laurentie et la France, il s'enthousiasme :

[...] [ce] philosophe de vingt ans nous réconforte le cœur en écrivant, au nom des étudiants de Montréal, que le Canadien-Français peut cesser de marcher *sous terre*. Le permis de sortir des catacombes nous est délivré.

[...] Le ton de ce jeune est bel et bien celui de la grande charité (patriotique) : on sent la patrie aimée comme une amante. Et ce qui est particulièrement beau, un amour de contemplation, venu de la *considération*, de la pensée en même temps que des entrailles<sup>69</sup>.

Sauf erreur, Lamarche est le premier à publier des textes philosophiques de Dagenais, dès juillet 1941. Il préface l'article d'une courte note :

L'auteur de ce dialogue, un jeune intellectuel laïc qui veut voir pénétrer l'« esprit nouveau » dans tous les domaines de la pensée, prend ici des positions d'avant-garde. Nous le suivons avec la plus grande sympathie. Toutefois, nous avons cru pouvoir, sans toucher à son texte, l'accompagner de quelques mises en garde à l'intention du lecteur pressé. Ainsi l'effort d'*humanisation* tenté dans ces pages pourra produire tout son bienfaisant effet<sup>70</sup>.

Ce dialogue, intitulé « L'absoluité et la relativité », sera suivi, un an plus tard, d'un autre texte du même genre sur « L'identité-distinction », sans annotation mais précédé des lignes suivantes :

Le jeune philosophe qui nous donne ici le très remarquable résultat de son inquisition sur un sujet de haute métaphysique, a déjà fait aux *Carnets Viatoriens* l'honneur d'une première étude d'inspiration semblable. [...] Qu'il nous soit permis, à cette occasion, de citer notre collaborateur à l'ordre du jour de la *nouvelle* intellectualité canadienne. M. Dagenais a commencé par s'enfermer dans la méditation des causes, et il l'a fait avec un esprit ouvert et un cœur fervent ; déjà la *grande connaissance* forme chez lui un foyer rayonnant et étale vers d'autres sa radiation *substantiellement féconde*. M. Dagenais et ses pairs nous laissent croire que le pays canadien n'aura pas besoin de l'ordre nazi pour rencontrer un ordre nouveau<sup>71</sup>.

69. LE SCRUTATEUR [LAMARCHE], « Chant d'espérance nationale chez les étudiants », *CV*, 7, 1 (janvier 1942), p. 66.

70. N.D.L.R. [LAMARCHE], dans DAGENAI, « L'absoluité et la relativité », *CV*, 7, 3 (juillet 1941), p. 173-181, voir p. 173. — Un collaborateur homonyme, clerc de Saint-Viateur, professeur au collège Bourget, ne doit pas être confondu avec le philosophe. La *Table alphabétique des années 1941-46 des Carnets*, p. 3, attribue au religieux la paternité de textes qui sont manifestement de notre auteur.

71. N.D.L.R. [LAMARCHE], dans DAGENAI, « L'identité-distinction », *CV*, 7, 3 (juillet 1942), p. 210-221, voir p. 210.

En janvier 1943, « Un Dieu nouveau » est inséré dans *les Carnets*<sup>72</sup> sans avertissement. Cet essai ne passe pas inaperçu, et Lamarche doit s'expliquer :

On a attiré notre attention sur le caractère « avancé » de la doctrine philosophique proposée par M. André Dagenais [...] Nous nous empressons de prendre bonne note de l'avertissement pour en faire part à nos lecteurs. M. Dagenais disait bien : « Si cette thèse est fautive et ne peut être soutenue par un catholique, je n'y adhère pas. » Mais peut-être *affirmait-il* encore avec trop de rigueur [*sic*]. Il paraît bien que ses positions ne sont pas admissibles (notamment quand il lui semble que « le Verbe incarné devait être limité et temporel ») ou du moins ne peuvent être prises en rigueur de termes<sup>73</sup>.

Il importait de mentionner ces premiers travaux car ils sont consacrés à des problèmes qui alimenteront la réflexion de Dagenais sa vie durant et annoncent d'autres sujets qui leur sont connexes et en sortent pour ainsi dire. Ce fait est à retenir car il contribue à établir la cohérence de l'œuvre de Dagenais, apparemment hétéroclite et disjointe aux yeux de l'observateur superficiel ou trop pressé. Si un philosophe est l'homme des longues méditations, Dagenais mérite bien ce titre.

En 1942, il entre à *la Patrie*, qui publie ses reportages et ses articles signés. Il écrit aussi dans *l'Union*. Il observe la vie intellectuelle de Montréal, à laquelle il participe déjà. Son camp est tout choisi :

M. Léo-Paul Desrosiers analyse l'atmosphère intellectuelle de notre ville. Au premier plan, il pose les intellectuels purs qui se réjouissent dans la pensée universelle et les différentes littératures de l'Histoire. Ces hommes sont citoyens du Monde. Ils goûtent la fine fleur de la culture et sont, trop souvent, dégoûtés de nos propres œuvres. Je connais quelques spécimens de cette noble race. Je me demande si M. Desrosiers a bien fait de les établir au sommet de notre vie intellectuelle. Car il est une certaine envergure d'esprit, laquelle est leur apanage, qui ne va pas sans un manque d'humanité profonde, humanité enracinée à une terre et adaptée à un ciel particulier, humanité familiale et nationale. Ceux qui n'ont pas le sens de la terre où ils sont nés, qui ne sont que des marins spirituels voguant sans cesse sur les mers du globe, ne sont pas des intellectuels aussi humains que les esprits dits nationalistes<sup>74</sup>.

En mars 1943, Édouard Montpetit lui obtient un poste de professeur en Argentine<sup>75</sup>. Il dira plus tard avoir été « délégué officiellement par l'Université de

72. DAGENAI, « Un Dieu nouveau », *CV*, 8, 1 (janvier 1943), p. 14-24.

73. LA RÉDACTION [LAMARCHE], « À propos d'un article de M. André Dagenais », *CV*, 8, 3 (juillet 1943), p. 167.

74. DAGENAI, « La vocation sociale de Montréal », *l'Union* (30 avril 1942), FLG, Spicilèges.

75. Entrevue de l'auteur avec André Dagenais, 9 septembre 1993. Dagenais passe cinq années dans cet établissement en territoire argentin. Il insiste sur le fait qu'il n'a pas été nommé à ce

Montréal pour occuper une chaire de Philosophie et de Lettres au *Collège Français de Buenos-Aires*, affilié à l'Université de Paris<sup>76</sup>. Dans cet établissement, 450 élèves préparent le baccalauréat, « qui est donné par l'Ambassade de France et jouit d'un prestige certain<sup>77</sup> ». Il y enseigne non seulement la philosophie, mais aussi le français, le latin et le grec. « Préparer et donner des cours de philo, écrit-il, offrent un intérêt remarquable, surtout lorsque les élèves sont aussi divers que les miens<sup>78</sup>. » Il livre ses impressions dans *Relations*: « j'ai expérimenté en Argentine la joie de l'enseignement. Et, plus particulièrement, la joie de proposer une conception de la sagesse et d'essayer d'unifier des esprits très divers, aux mentalités fort différentes<sup>79</sup>. » Il regrette que, dans les collèges québécois, la part faite à la psychologie expérimentale et à l'histoire de la philosophie soit trop restreinte: « La personnalité des philosophes et leurs luttes donnent souvent chaleur et vie à des propositions abstraites. [...] Les philosophes du moyen âge ont une telle stature que les autres penseurs peuvent être étudiés avec profit à la lumière de ceux-là. L'histoire des doctrines enrichit une conception de la vie. ». Il se félicite en revanche de l'importance que les programmes canadiens accordent à la métaphysique, qui présente « les réponses rationnelles qui reposent le cœur de l'homme ». Quant à la morale, il est d'avis qu'une « attitude de fuite devant les problèmes ne résoudra jamais rien. Plus que jamais, il faut faire face à tous les points de vue. En morale, il faut regarder toutes les morales, pour les juger aussi profondément que possible. [...] Il faut faire face aux problèmes. Il faut chercher les notions essentielles qui unissent. Et il faut être humain. La morale aristotélicienne et thomiste, proposée aux jeunes Canadiens, est humaine. » Alors, outre celle que fournit l'histoire de la philosophie, à quelle occasion aborde-t-il le scotisme, qui n'est pas mentionné dans son article? Sans doute quand il enseigne la logique: « Comme les dialecticiens marxistes proposent une logique opposée à la logique traditionnelle, on peut en profiter pour confronter ces deux attitudes, discuter avec eux les principes d'identité, de non-contradiction, du tiers-exclu. »

Au Collège français, Dagenais est aussi l'inspirateur de *Notre Voix*, revue de collégiens, et l'organisateur du cercle Charles-Péguy. Il est professeur dans ce collège jusqu'en juin 1948. Il habite à Buenos Aires, dans le quartier de Belgrano,

---

poste par Vichy. Une sœur de Dagenais s'établit en Argentine. Veuve d'un Juif, elle s'est remariée à un autre Juif. Dagenais s'enorgueillit d'avoir des neveux et nièces à demi-juifs.

76. DAGENAIS, *Curriculum vitae*.

77. DAGENAIS, « Pour un rapprochement avec l'hispanité. Souvenirs de l'Amérique latine [III] », *AN*, 36, 3 (novembre 1950), p. 234.

78. DAGENAIS à André Laurendeau, 7 mars 1945, CRLG, Fonds Familles Laurendeau et Perreault [FFLP].

79. DAGENAIS, « En philosophant avec mes élèves. Impressions d'un professeur », *Relations*, 5, 56 (août 1945), p. 213-215. Son collège, dit-il, « est une véritable "société des nations" ».

« non loin des avenues Alvear et Vertiz, qui rappellent un peu l'avenue des Champs-Élysées et celle de la Grande Armée, à Paris<sup>80</sup> ».

Son enseignement lui permet d'approfondir sa réflexion personnelle et de fortifier sa maîtrise des grands auteurs. À André Laurendeau, il écrit à ce sujet : « Au point de vue de l'orientation de ma pensée, je te dirai que je suis de plus en plus scotiste. Quand j'aurai un peu plus de temps libre, je reprendrai ce système ; je finirai sans doute par publier quelques essais<sup>81</sup>. »

Tout en enseignant à Buenos Aires, il est correspondant de l'hebdomadaire *Notre Temps* et, pendant quelques mois, du *Devoir*. Dans *Notre Temps*, l'hebdomadaire de Léopold Richer, l'un des chefs de file de la droite intellectuelle québécoise, de juin 1946 à mai 1948, il publie ses réflexions sur le péronisme, le resserrement des liens entre pays latins d'Amérique et un projet de réforme constitutionnelle mitoyen entre le fédéralisme centralisateur et le séparatisme. Sous divers noms — États associés, souveraineté-association, vraie Confédération — ce projet est appelé à une belle fortune. On n'a pas reconnu que Dagenais en a été le pionnier.

Il est aussi actif à l'Institut culturel argentin-canadien. Il y prononce des conférences ainsi qu'à l'Alliance française, par exemple sur l'histoire de l'Amérique française<sup>82</sup>. Il souhaite un rapprochement avec la France : « La France n'est pas "l'ancienne" mère patrie du Canada. Cette expression est trop cocasse. La maternité ne meurt pas. Et le monde devient si petit ! La France est maintenant tout près du Canada. Je plaide pour des relations intenses, sur pied d'égalité<sup>83</sup>. » En 1946, lors de la tournée en Amérique latine de M<sup>re</sup> Olivier Maurault, recteur de l'université de Montréal<sup>84</sup>, Dagenais organise des réceptions. Il collabore à l'élaboration d'un centre universitaire canadien dans la capitale argentine.

Dagenais est conquis par l'Argentine, non sans faire des réserves parfois très sérieuses : « Mais l'ensemble est tellement "différent" que cela me plaît ; je me promène toujours dans les rues comme un voyageur et le soleil d'Argentine me réjouit, parce qu'il dore les palmiers, les palissandres aux grappes bleues innombrables, les eucalyptus, les orangers, les mandariniers, etc.<sup>85</sup> » La familiarisation,

80. DAGENAI, « Souvenirs d'Amérique latine [II] », *AN*, 36, 2 (octobre 1950), p.149.

81. DAGENAI à André Laurendeau, 7 mars 1945, FFLP.

82. « L'an dernier, j'ai donné trois causeries. Dans l'une d'elles, sur d'Iberville, j'ai eu tant de joie de faire résonner les murs de l'Alliance Française des deux mots enivrants : Amérique française ! » (DAGENAI à André Laurendeau, 7 mars 1945, FFLP)

83. DAGENAI à André Laurendeau, 7 mars 1945, FFLP.

84. OLIVIER MAURULT, *Confidences*, Montréal, Fides, 1959, p. 160.

85. DAGENAI à Groulx, 15 janvier 1944, FLG.

puis le recul lui permettront une appréciation plus positive de Buenos Aires et de l'Argentine<sup>86</sup>.

Mais pour lors, l'Américain du Nord qu'est Dagenais ne peut pas ne pas relever « la négligence commune aux Sud-Américains » : « [...] toute l'Amérique du Sud me paraît moins avancée que l'Amérique du Nord ; et l'Argentine, malgré certaines supériorités évidentes par rapport au Canada, me paraît *s'exercer* à la vie organisée. Tout est long, compliqué, peu solide ; cela paraît manquer de sérieux très souvent. Il y a fouillis, manque de prévision, etc. » Dagenais reconnaîtra plus tard qu'il y avait une part de préjugé dans ces observations<sup>87</sup>. Il n'empêche que, politiquement, on puisse en tirer d'utiles leçons : « Je suis d'assez près la politique de l'Argentine. C'est souvent déconcertant. Ce ne l'est pas toujours<sup>88</sup>. »

En vérité, Dagenais est heureux de son immersion dans le monde latino-américain. Cette découverte complète celle de la France. « J'aimerais, avouera-t-il quelques années plus tard, qu'il fût donné à tout Canadien français de connaître intimement l'Amérique latine<sup>89</sup>. » Il invoque comme raisons la communauté de culture et de religion, mais aussi l'américanité : « le Canadien authentique, attaché à sa terre, vraiment *Américain*, — et je ne veux pas dire : états-unien, — trouvera aussi plaisir à causer, beaucoup plus au sud, avec d'autres Américains authentiques, qui aiment leur terre, et qui ont vraiment le sens du continent entier<sup>90</sup> ». Mais il constate aussi que le voisinage des Etats-Unis apportent un certain avantage aux voyageurs canadiens : « nous sommes d'Amérique du Nord, et le prestige états-unien déborde sur notre personnalité<sup>91</sup> ». Quoi qu'il en soit, s'engager dans la solidarité avec l'Amérique latine briserait l'isolement des Canadiens français, les aiderait à surmonter leur complexe de minorité religieuse<sup>92</sup> et ferait contrepoids à la République voisine :

Apparemment, les autres peuples de l'Amérique aiment la terre américaine, qui constitue leur patrie. Apparemment, nous n'avons pas le sens de l'Amérique.

Et cependant, les Canadiens français sont profondément Américains. Notre situation juridique officielle ne correspond point à notre réalité ethnique. Voilà pourquoi il conviendrait de nous rapprocher plus intimement d'une région du continent qui, à la mesure de notre taille, ressent des intérêts analogues. Alors, nous approfondirons le sens providentiel du continent américain. Et prêts à aider l'Europe,

86. DAGENAI, « Souvenirs d'Amérique latine [ii] », *AN*, p.141-142.

87. DAGENAI, « Pour un rapprochement avec l'hispanité », p. 237.

88. DAGENAI à André Laurendeau, 7 mars 1945, FFLP.

89. DAGENAI, « Souvenirs d'Amérique latine [i] », *AN*, 36, 1 (septembre 1950), p. 70.

90. DAGENAI, « Souvenirs [i] », p. 71.

91. DAGENAI, « Pour un rapprochement avec l'hispanité », p. 236.

92. DAGENAI, « Pour un rapprochement avec l'hispanité », p. 239.

selon la convenance, nous marcherons, la main dans la main, avec nos compatriotes d'Amérique.

[...]

On nous reproche souvent l'isolement. L'isolement à l'égard de qui? — À l'égard de ceux dont nous craignons les orientations. Mais il y a les autres, dont les orientations paraissent analogues aux nôtres! En nous intégrant en des groupes amicaux, nous ne nous sentirons plus isolés. Certes, nos intellectuels savent bien que nous ne sommes pas les seuls de notre mentalité. Mais le peuple a-t-il cette sensation<sup>93</sup>?

Dagenais se plaît en Argentine, mais ne peut envisager de s'y installer à demeure. Il confie à Lionel Groulx :

J'aime beaucoup le métier de professeur. Actuellement, je suis en vacances et je ne les refuse pas. En mars je recommencerai mes cours. J'enseignerai la philosophie que j'aime tant. J'essaie de profiter autant que possible des avantages que je trouve ici et je garde pour le Canada français un amour qui me brûle intensément.

[...] Soyez assuré que de l'Argentine je pense au Canada à chaque heure. J'espère être utile au Vieux Québec<sup>94</sup>.

Même vue à distance, l'évolution récente du Québec le réjouit : « Je crois que depuis deux ans le Canada français a progressé de mille manières. La deuxième moitié de ce siècle doit être vraiment la nôtre. Il y a lieu d'avoir confiance. Les événements se sont chargés, se chargent et se chargeront d'améliorer notre "pifomètre", comme dirait un brave Français de mes amis<sup>95</sup>. »

De retour au pays, il ne parvient pas à se faire engager comme professeur de collège, même si le professorat est pour lui une passion. Il est vrai que les chaires de philosophie dans l'enseignement secondaire québécois sont monopolisées par les clercs. La situation est différente au niveau universitaire, surtout à l'université Laval, mais il y règne, du moins officiellement, un unanimisme thomiste qui ne facilite pas les choses. Il doit se contenter de contrats de chargé de cours. En 1948-1949, il enseigne la doctrine sociale de l'Église au scolasticat des pères du Très-Saint-Sacrement à Montréal. Il donne même des leçons particulières chez lui. À la fin de 1948, il réunit ses cours en cahiers *miméographiés*, les *Cahiers Atlantique*, qu'il envoie à des amis canadiens, français et argentins<sup>96</sup>. À partir de 1949 jusqu'à, au moins, 1951, il enseigne les sciences sociales au « département des gardes-malades de l'hôpital Saint-Luc ». À partir de 1949 encore, il est chargé

93. DAGENAI, « Pour un rapprochement avec l'hispanité », p. 240-241.

94. DAGENAI à Groulx, 15 janvier 1944, FLG.

95. DAGENAI à André Laurendeau, 7 mars 1945, FFLP.

96. DAGENAI, *Curriculum vite*; DAGENAI à Groulx, [1948], FLG.

d'un cours d'histoire de l'Amérique latine à l'université de Montréal<sup>97</sup>. Il accepte volontiers de faire des causeries sur l'Amérique latine, dont il est considéré comme un spécialiste, un peu comme Paul Bouchard à Québec après son séjour en Amérique méridionale<sup>98</sup>. « J'ai toujours plaisir, confiera-t-il, à me retrouver dans une atmosphère hispanique, ou latino-américaine<sup>99</sup>. » Il appelle de ses vœux l'union des Amériques dans le respect des souverainetés :

On ne paraît pas s'apercevoir que le continent américain offre les réserves spirituelles et matérielles les plus positives de tous les continents et qu'il importe de construire une Amérique unie, comme facteur essentiel, sinon premier, d'une restauration universelle de la paix.

[...]

L'Amérique, c'est vraiment le Nouveau Continent. C'est en Amérique que s'élabore, et doit s'élaborer, une politique nouvelle<sup>100</sup>.

Commence donc une longue période de précarité (1948-1968), où la nécessité le force à se tourner vers la librairie et le journalisme. Il s'agit de la presse d'opinion ou de la presse régionale, et non pas de la grande presse d'information.

En 1949 et en 1950, paraissent aux éditions Fides *Vers un nouvel âge*, œuvre de philosophie sociale, et *Restauration humaine*, essai de philosophie sociale et de métaphysique<sup>101</sup>. Des idées contre-révolutionnaires s'y appuient sur la triadologie. Que Dagenais soit un intellectuel traditionaliste n'est apparemment guère contestable compte tenu de ses idées et de son entourage, du moins jusqu'au milieu des années 1960. Fondamentalement, le traditionalisme est généralement un refus

97. *L'Annuaire général* de l'université de Montréal le donne comme chargé de cours ou assistant, à la faculté des lettres ou à la faculté de musique, en 1951-52, p. 103, 161, 1952-53, p. 101, 1953-54, p. 102, 1954-55, p. 107, 218, 1955-56, p. 229 (son nom apparaît seulement dans la liste des adresses et non pas parmi le corps professoral). En 1957-58, son nom disparaît complètement. Chose certaine, *les Carnets viatoriens* le présentent toujours comme professeur à l'automne 1955, voir *CV*, 20, 4 (octobre 1955), p. 295.

98. C'est à Dagenais que la *RHAF* demande de rédiger le compte rendu de *l'Introduction à l'histoire de l'Amérique latine* de DOSTALER O'LEARY (*RHAF*, 3, 3 (décembre 1949), p. 466-467). Le critique se réjouit de sa publication : « Il convient que le Canada, pays d'abord latin, selon son âme historique, regarde plus attentivement vers la latinité américaine. » — Contrairement à Dagenais, cependant, Bouchard a fait une carrière dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie de l'Amérique latine. Voir JEAN COTÉ, *Paul Bouchard, flamboyante figure de notre époque, 1908-1997*, [s.l., s. éd.], 1998, p. 147-154, 181-187.

99. DAGENAIS à Juliette Lalonde, 8 décembre 1959, FLG. À la demande de cette dernière, il vient de traduire une lettre écrite en espagnol.

100. DAGENAIS, « L'union des Amériques », *Le Devoir*, 54, 230 (3 octobre 1953), p. 4.

101. La bibliographie de Dagenais est abondante ; la présente étude ne mentionnera qu'une partie des titres. Un prochain article s'attardera à sa production sous forme de livres et de brochures.

de la modernité philosophique, comprise comme la neutralité de l'État et l'agnosticisme des institutions sociales. Dagenais croit que « les formes de gouvernements reflètent des conceptions de la divinité ». La première partie de *Vers un nouvel âge*, s'intitule « Le glissement moderne ». Elle analyse « la démarche dramatique d'une civilisation qui s'est perdue ». Elle insiste sur « la *déqualification* de toutes les autorités. Cette aberration ne pouvait qu'être funeste à l'harmonie sociale. Car l'autorité représente Dieu et est nécessaire à l'établissement de l'ordre<sup>102</sup>. » En ce sens, Dagenais est antimoderne.

À la suite de la mise au point sur « Un Dieu nouveau » et de son départ pour l'étranger, Dagenais est absent des *Carnets viatoriens* pendant quelques années. Il n'y reviendra qu'en 1950<sup>103</sup>. Il y collaborera de nouveau en 1953<sup>104</sup> et en 1954, année où son article ouvre la livraison de juillet, ce qui lui confère presque le statut d'un éditorial<sup>105</sup>. Cette hospitalité suscite sa reconnaissance et il fait l'éloge des *Carnets* : « Chacun des textes de votre revue constitue un apport et une nourriture substantielle. On respire une atmosphère de qualité... Il me semble qu'on devrait plutôt rendre mensuels les *Carnets viatoriens*. Les garder en leur genre, et les faire paraître plus fréquemment. Ce serait un immense service à rendre au Canada français<sup>106</sup>. »

En 1950, il est membre de la Ligue d'action nationale, dont il démissionnera en 1956<sup>107</sup>. Il pose en vain sa candidature au poste d'administrateur à plein temps de la Ligue et de la revue<sup>108</sup>. Au printemps 1950, il porte brièvement le titre de gérant des éditions<sup>109</sup>. Dagenais collabore occasionnellement à *l'Action nationale* depuis 1941. Sauf erreur, son premier article est une appréciation de

102. DAGENAI, *Vers un nouvel âge. Le glissement moderne. Principes du retour. Conceptions ternaires*, Montréal, Fides, 1949, p. 10-11, 17.

103. DAGENAI, « L'idée de Dieu à partir du concept de l'Infini », *CV*, 15, 3 (juillet 1950), p. 165-170 ; 15, 4 (octobre 1950), p. 265-269.

104. DAGENAI, « Plénitude objective du concept analogique de "Corps" », *CV*, 18, 2 (avril 1953), p. 120-130.

105. DAGENAI, « Responsabilité politique du chrétien », *CV*, 19, 3 (juillet 1954), p. 161-169.

106. DAGENAI, professeur à l'université de Montréal, [Sans titre], *CV*, 20, 4 (octobre 1955), p. 295.

107. [Sans mention d'auteur (S.A.)], « Les directeurs de la ligue », *AN*, 52, 7-8 (mars avril 1963), p. 672.

108. DAGENAI à Groulx, 13 février 1950, FLG. Il sollicite l'appui de l'historien. Le président de la Ligue, Vanier, est d'accord, si les finances le permettent (DAGENAI à Vanier, 13 février 1950 ; VANIER à Dagenais, 14 février 1950, CRLG, Fonds Anatole Vanier [FAV]).

109. DAGENAI à Révérend Père, Révérende Mère, 88 lettres circulaires envoyée aux collègues et couvents [annonçant la parution prochaine du premier tome de *l'Histoire du Canada français depuis la découverte de GROULX*], [s.d. (avril 1950)], FLG, Spicilèges.

*Stances à l'éternel absent* de Jeannine Bélanger<sup>110</sup>. En 1950, il y fait insérer six articles, le premier sur la politique organique, le deuxième sur la mission spirituelle de la nation et les quatre autres sur l'Amérique latine : une étude historique sur la culture dans l'empire hispanique, des souvenirs d'Amérique latine en trois tranches, dont la dernière est un plaidoyer pour un rapprochement avec l'hispanité<sup>111</sup>. Toujours en 1950, il adhère à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et en préside la section Notre-Dame-des-Neiges, qui publie un bulletin, *le Courrier de Jean le Baptiste*, dont il est le directeur-fondateur<sup>112</sup>. Père de trois enfants et toujours à la recherche d'un revenu stable, il offre ses services, en janvier 1951, à la SSJB comme organisateur ou coordonnateur, sollicitant un contrat de trois ans et un salaire de 6 000 dollars<sup>113</sup>. Le programme qu'il présente avec sa candidature énonce des objectifs qui seront les siens dans les deux décennies à venir :

Introduire au programme des soirées : de courtes expositions *de doctrine nationale et sociale*. [...] Faire revivre la personnalité de Jean le Baptiste, personnalité religieuse et nationale, pour réanimer l'esprit de patriotisme des Canadiens français<sup>114</sup>. Selon l'esprit de la doctrine sociale catholique, *organiser l'Action Familiale*, pour grouper les Familles, dans un sens national.

[... Éditer un bulletin comportant :] De courts et fervents exposés de doctrine. Des objectifs précis pour l'action immédiate et des objectifs à longs termes [*sic*].

Faire connaître dans les pays étrangers les mouvements culturels et sociaux des Canadiens français. Faire connaître aux Canadiens français les mouvements culturels et sociaux de l'étranger, lorsqu'ils ressemblent aux nôtres, en particulier

- 
110. DAGENAIS, « Vie de l'esprit. *Stances à l'éternel absent* », *AN*, 18, 7 (septembre 1941), p. 70-74.
111. DAGENAIS, « Politique organique ou La primauté du Québec », *AN*, 35, 1 (janvier 1950), p. 35-48 ; « Mission spirituelle de la nation », *AN*, 35, 2 (février 1950), p. 121-129 ; « La culture dans l'empire hispanique », *AN*, 35, 6 (juin 1950), p. 476-485 ; « Souvenirs d'Amérique latine [i] », *AN*, 36, 1 (septembre 1950), p. 70-76 ; « Souvenirs d'Amérique latine [ii] », *AN*, 36, 2 (octobre 1950), p. 141-149 ; « Pour un rapprochement avec l'hispanité », *AN*, 36, 3 (novembre 1950) p. 232-241.
112. DAGENAIS, dir., *Notre-Dame-des-Neiges célèbre son cinquantenaire, 1901-1951*, Album-souvenir, [Montréal, s. éd., 1951], p. 17.
113. DAGENAIS à Alfred Charpentier, directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste, 13 janvier 1951, copie annexée à la lettre de DAGENAIS à Groulx, 16 janvier 1951, FLG. Dans cette dernière, il demande l'appui de Groulx à sa candidature. Malgré les efforts de ce dernier, qui, manifestement, accueille cette démarche avec sympathie, Dagenais ne sera pas engagé (GROULX à Dagenais, 23 janvier 1951, copie, FLG).
114. Par exemple, Dagenais invite Groulx à sa causerie du 11 janvier sur « La mission spirituelle de la nation Jean-Baptiste » [*sic*], à l'Institut de la Côte des Neiges, 5650, chemin de la Côte-des-Neiges, DAGENAIS à Groulx, [s.d.], FLG.

dans les pays latins, afin de briser le psychisme de l'isolement. En général, créer un climat de bonne volonté à l'égard du Canada français et orienter vers une collaboration universelle avec les États catholiques et intellectuellement proches du Canada français<sup>115</sup>.

Engagé dans la vie paroissiale de Notre-Dame-des-Neiges, il accepte la responsabilité de l'édition de l'album-souvenir du cinquantenaire de fondation. Il applique à sa paroisse sa philosophie générale de l'histoire, essentiellement providentialiste :

Lieu choisi, ai-je dit. Le monde moderne a perdu la notion qualitative des choses et tout se perd dans l'uniformité quantitative. Mais Dieu est l'Infinie Qualité, et il Lui plaît de choisir, par grâce pure, des lieux terrestres et des temps particuliers. Chacun de nous ne pensera-t-il pas que Côte-des-Neiges constitue un lieu choisi, puisque la Divinité s'y est sensiblement manifestée ?

Et maintenant que nous fêtons le Cinquantenaire de la Paroisse, maintenant que ce Jubilé, qui comporte une gloire, vient à coïncider avec *l'Année Jubilaire Universelle*, ne pouvons-nous considérer aussi que nous vivons en un temps choisi ?

À la croisée historique de ce lieu et de ce temps, il nous appartient de répondre à une Grâce [...] aux appels mystérieux<sup>116</sup> !

Famille, nation, religion, histoire, souveraineté, autant de mots clés du discours de Dagenais. Ainsi, il offre au chanoine Groulx ses « meilleurs vœux pour l'An Nouveau, priant Dieu qu'Il ressuscite un jour la Nouvelle-France que vous nous avez appris à aimer<sup>117</sup> ».

À Montréal toujours, Dagenais dirige *le Courrier* d'octobre 1952 à mars 1953. Ce bimensuel éphémère mène le combat nationaliste-traditionaliste et veut doter le Québec d'une constitution organique. Paul Bouchard et Robert Rumilly y collaborent. Une section en espagnol, *Mundo Latino*, n'attire pas davantage les lecteurs qui pourraient assurer sa survie<sup>118</sup>. Dagenais lance à Groulx un appel au secours, dans le style mystique, un peu exalté qui est assez coutumier à ce croyant fervent :

115. DAGENAI, *Programme*, copie annexée à la lettre de DAGENAI à Groulx, 16 janvier 1951, FLG.

116. DAGENAI, dir., *Notre-Dame-des-Neiges célèbre son cinquantenaire, 1901-1951*, p. 22. Cette histoire, commente Groulx, « M. André Dagenais nous la raconte fort joliment et dans le meilleur ton de l'historien » (GROULX, *Compte rendu, RHAF*, 5, 3 (décembre 1951), p. 438).

117. DAGENAI à Groulx, [s.d.], FLG. Groulx est nommé chanoine honoraire du diocèse de Montréal en 1943. Ce courrier est donc postérieur et peut être daté, vraisemblablement, du début des années 1950.

118. ANDRÉ BEAULIEU *et al.*, *La Presse québécoise des origines à nos jours*, t. 8, Québec, Presses de l'Université Laval, 1987, p. 223.

*Le Courrier* continue sa marche avec le numéro 9 qui paraît cette semaine. C'est une marche à l'étoile, sous l'Étoile de la mer. Vous remarquerez que je lance un appel précis à un Rassemblement, afin que chacun reçoive justice et, en particulier, la nation pauvre que nous constituons. Commenant un combat que j'espère fructueux, je crois que la Providence, qui donne toute nourriture au temps marqué, soutiendra cet effort définitif.

Comme il est dit dans la liturgie du carême, « voici venir le temps favorable, voici le jour du salut ». Et, selon les paroles de saint Paul, « je crois, c'est pourquoi je parle. » — Il me semble qu'un rassemblement dans la justice, selon la vérité et pour la paix, est maintenant de nécessité absolue. L'heure de la parole a sonné. Cette heure ne doit point être perdue. En cette perspective, monsieur le chanoine, j'ai essentiellement besoin d'un certain appui public de votre part. Héritier de Nouvelle-France, attaché à la nation et à l'État, j'espère que vous voudrez bien, en ce crépuscule d'un monde et en l'aurore d'un nouveau, m'accorder cet appui<sup>119</sup>.

Cette requête gêne Groulx quelque peu, qui répond deux mois plus tard, non sans perspicacité :

Vous me priez ardemment de vous accorder un appui public. Je me suis demandé longtemps quelle sorte d'appui vous souhaitez et sous quelle forme je pourrais vous l'accorder. Ne s'agit-il que de rendre hommage à la pureté et à l'élévation de vos vœux, à votre idéalisme si généreusement absolu ? Certes, je n'y trouverais point d'embarras. Rendre hommage et appui au directeur du *COURRIER* serait peut-être autre chose. Vous connaissez ma franchise que mes amis trouvent parfois un peu brutale. Je vous crois fait pour une propagande menée à coups de brochures et surtout de livres. Le journal est-il bien votre fait ? Le bon Dieu vous a-t-il gratifié des dons du journaliste ? Franchement, je ne le crois pas. Le stylet vous manque qui accroche le lecteur et le force à vous lire. Vous savez d'ailleurs que cette constatation n'offre rien d'offensant. On peut être l'homme le plus intelligent du monde et n'être pas né journaliste. Vous êtes trop philosophe pour l'être. Votre idéalisme, j'y reviens, est absolu. Et je ne vois point que vous auriez le droit d'y retrancher. Mais vous savez qu'il y a aussi le concret humain, le concret politique, économique, social, etc. et qu'il faut, hélas, savoir s'y ajuster, ne serait-ce que temporairement, pour les reformer et les transformer. Là peut-être réside l'obstacle de votre esprit et de votre système. Sans doute ai-je tort. Je sais que les idéalistes finissent souvent par avoir raison. Je souhaite de tout cœur qu'il en soit ainsi, et je ne tiens pas plus qu'il ne faut à ce qui n'est, de ma part, qu'une opinion. En attendant, je souhaite vie et succès au *COURRIER*. Et je vous envoie ce modeste chèque que, depuis longtemps, je voulais vous adresser<sup>120</sup>.

119. DAGENAIS à Groulx, 12 mars 1953, FLG.

120. GROULX à Dagenais, 5 mai 1953, copie, FLG.

Malheureusement, la société canadienne-française n'a rien à offrir à un jeune laïc idéaliste et doué pour la philosophie, mais porté à la contestation du monopole thomiste et d'un certain nombre d'idées reçues. Il dérange.

La question de la succession d'André Laurendeau à la direction de *l'Action nationale* se pose à l'hiver et à l'été 1953. Anatole Vanier suggère André Dagenais, sans être sûr que son candidat « soit capable de rallier la majorité des suffrages<sup>121</sup> ». On sait que Pierre Laporte sera choisi en 1954.

Un débat dans *le Devoir* oppose amicalement Lamarche et Dagenais, moins sur les réalités que sur les mots qui les désignent : « Vous ne m'avez pas entièrement persuadé qu'il faut employer le mot "restauration" à la place de "révolution" quand on parle du changement appelé par les affaires du Canada français. »<sup>122</sup>. Dagenais tiendra compte de la critique.

En décembre 1953, il fonde *le Courrier laurentien*, un mensuel, publié irrégulièrement, qui vivote jusqu'en mai 1954. Autant d'échecs successifs n'arrangent pas ses finances. Cet « organe de la restauration laurentienne » défend la conception traditionaliste de la vie politique, économique et morale, et se propose de rénover le Québec en s'inspirant de la doctrine sociale de l'Église<sup>123</sup>. Son comité d'orientation comprend, outre Rumilly, Anatole Vanier, Cyrille Gagnon, Albert Lévesque et Gustave Lamarche, C.S.V.<sup>124</sup> *Les Carnets viatoriens* recommandent chaudement ce « petit journal d'idées et de combat », qui ose s'appliquer l'étiquette *laurentien* : « Je conviens qu'il faut avoir la prudence des mots, mais il y a un moment où c'est la peur des mots qui est une imprudence<sup>125</sup>. » Car

121. VANIER à Rumilly, 22 février 1954, copie, FAV. — On a aussi pensé à Albert Roy, bras droit de Gaétan Legault à l'Association de la jeunesse canadienne-française (A[NATOLE] V[ANIER] à Groulx, 20 août 1953, FAV).

122. LAMARCHE, « L'accord peut se faire. Réponse à André Dagenais », *Le Devoir*, 54, 231 (5 octobre 1953), p. 4.

123. *Le Courrier laurentien* est de tous les bons combats. Par exemple, il s'est engagé à refuser toute publicité concernant l'alcool, ce qui lui a valu des félicitations du Service de tempérance du diocèse de Montréal. J.-Z.-LÉON PATENAUDE, président, à Dagenais, 30 décembre 1953, copie, CRLG, Fonds J.-Z.-Léon Patenaude.

124. A. BEAULIEU, *La Presse*, t. 8, p. 243.

125. LE SCRUTATEUR [LAMARCHE], « Le Courrier laurentien », CV, 19, 1 (janvier 1954), p. 65-68. Lamarche serait indépendantiste depuis 1952 (RENÉ PAGEAU, *Gustave Lamarche, poète dramatique*, p. 35-36). Pageau cite à l'appui LAURENCIUS, « Le manteau de plomb », CV, 17, 2 (juillet 1952), p. 78-80. Ce texte pose un problème d'attribution car Laurencius n'apparaît pas dans la liste des pseudonymes dressée par Pageau lui-même. Et qu'est-ce que cette *Boussole* donnée comme la référence du texte censément reproduit ? Une astuce pour détourner l'attention ? Quoi qu'il en soit, on est porté à donner raison à Pageau : l'attribution est très probable et le style trahit Lamarche. Mais cet article a-t-il été écrit en 1952 ? *La Boussole* de Montréal disparaît en 1946. — Lamarche évoque lui-même son évolution politique dans

« *le Courrier* veut restaurer l'homme laurentien dans son entier, depuis le gagnepain jusqu'à l'adoration de Dieu. C'est une synthèse, et en effet il n'est jamais permis de s'occuper d'un point sans avoir tout vu, car l'ordre est une proportion, un équilibre. »

L'exposé des buts du *Courrier laurentien* porte manifestement la marque de Dagenais. Or il y est dit que « *le Courrier laurentien* recherche une restauration civique intégrale<sup>126</sup> ». Il n'est pas question de s'engager dans la reconstruction artificielle d'un passé à jamais évanoui, mais d'édifier rationnellement la société présente en s'orientant, comme étoile polaire, sur les idéaux vers lesquels pointaient les réalités historiques, sans avoir pu les incarner pleinement. Le programme organique proposé dans tous les domaines, économique, social, politique, moral, se dresse contre les excès individualistes. Son couronnement est franchement antimoderne : « Enfin, principe premier et dernier : adoration de Dieu, Créateur et Sauveur de l'homme, Gardien de la Cité. » Le salut réside dans la démocratie, conclut *Restauration humaine*, une démocratie ni à la manière libérale, ni à la manière marxiste, mais « une démocratie personaliste, organique et pacifique<sup>127</sup> ».

En 1955, Dagenais publie *Dieu et chrétienté*, son troisième livre, qui est un approfondissement de ses premières oeuvres<sup>128</sup>. Le père Lamarche l'a préfacé. L'année suivante, *l'Emmanuel*, préfacé celui-là par le jésuite Thomas Mignault, reprend sa méditation sur la théodicée, plus particulièrement sur l'Incarnation, thème scotiste par excellence<sup>129</sup>. La logique, la métaphysique, l'anthropologie et la politique de Dagenais trouvent leur validation dans sa théologie, procédé essentiellement antimoderne.

Au milieu des années 1950, Dagenais tâte de la librairie à l'enseigne d'*Au Bon Livre*<sup>130</sup>. Il vendra sa boutique de la Côte-des-Neiges en juin 1957 et sollicite

« Lettre sur l'indépendance », texte publié dans LAMARCHE, *Textes et discussions*, t. 1, *Sujets nationaux*, Montréal, L'Action nationale, 1969, p. 251-260. Il y fait remonter sa rupture psychologique avec le Canada au plébiscite de 1942 sur la conscription.

126. Cité par LE SCRUTATEUR [LAMARCHE], « *Le Courrier laurentien* », *CV*, 19, 1 (janvier 1954), p. 66-67.
127. DAGENAI, *Restauration humaine. Politique latine. Démocratie organique. Triadologie*, Montréal, Fides, 1950, p. 501.
128. DAGENAI, *Dieu et chrétienté. Affirmation de l'infini. Triadisme social. Maison de Laurentie*, préface du R.P. Gustave Lamarche, C.S.V., de l'Académie canadienne-française, Montréal, En vente *Au bon livre*, 1955, 156 p.
129. DAGENAI, *L'Emmanuel. Essai sur le mystère divin*, préface du R.P. Thomas Mignault, de la Compagnie de Jésus, Montréal, En vente *Au bon livre*, 1956, 99 p.
130. Sa librairie est située au 5165, chemin de la Côte-des-Neiges, à Montréal (voir la couverture de DAGENAI, *Dieu et chrétienté*).

tera un emploi de journaliste au *Devoir*<sup>131</sup>. Une pétition de citoyens de Drummondville ayant tiré profit des leçons de philosophie de Dagenais dans le cadre d'un cours de personnalité appuie sa candidature, mais sans succès<sup>132</sup>.



André Dagenais vers 1957

(Vingt-quatre défauts ibomistes, 4<sup>e</sup> de couverture)

Entre-temps, en 1956, il contribue à la fondation du Centre d'information nationale, animé par Robert Rumilly et où s'esquisse une sorte de Révolution tranquille de droite<sup>133</sup>. En janvier 1957, paraissent *les Cahiers de Nouvelle-France*, revue trimestrielle de « pensée chrétienne et nationale ». Ils sont publiés par les Associés de Neuve-France, que préside Dagenais. Le combat traditionaliste n'est pas facile et commande un effort pour rompre l'isolement. Une correspondante de Rumilly lui confie : « C'est bien reconfortant de rencontrer autant de sincérité dans l'idéal que nous poursuivons ensemble pour la sauvegarde de nos traditions nationales et chrétiennes :

on se sent moins seul pour le défendre<sup>134</sup>. » Mais l'intention de Dagenais et de ses amis n'est pas de se replier sur un passé mort. Ils n'obéissent pas à un réflexe misonéiste. Ils conçoivent leur entreprise comme dynamique, novatrice, conquérante. Le père Lamarche est parfaitement sincère quand il écrit à Rumilly : « Est-ce le propre des historiens, observateurs du passé par profession, de marcher en avant, d'être à l'avant-garde pour l'avenir ? Vous, en tout cas, vous n'avez pas les yeux "tournés en arrière" ! » Le traditionalisme que promeut le CIN n'est pas une doctrine étroite et contraignante, mais une orientation générale, un état d'esprit, une sensibilité. Voilà pourquoi ses membres ont lancé trois revues « qui expriment chacune une pensée canadienne-française nuancée<sup>135</sup> » et dont la

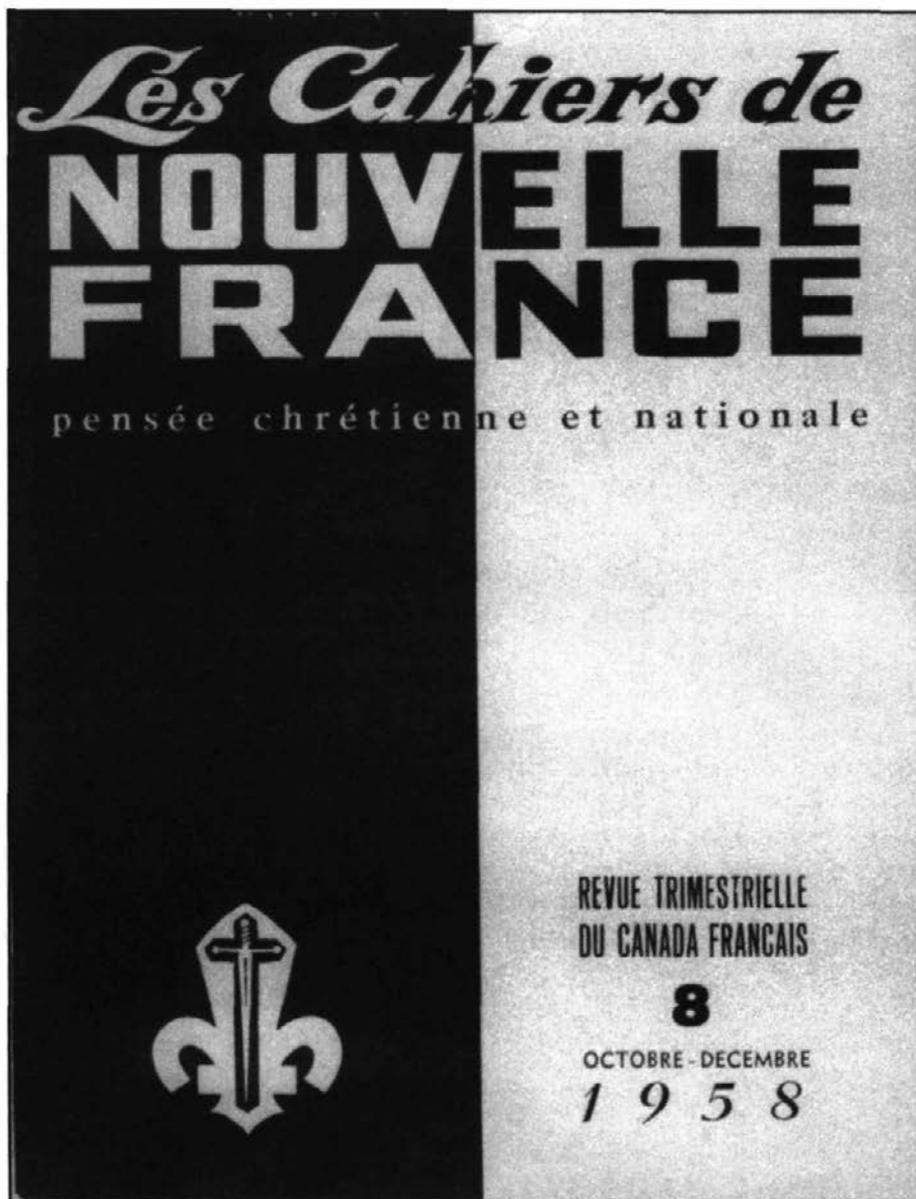
131. DAGENAIS à Gérard Filion, directeur du *Devoir*, 7 juin 1957, CRLG, Fonds de l'Imprimerie populaire (*Le Devoir*) [FIP] : « J'ai offert mes services au "Devoir", dans le passé, et je serais heureux d'entrer maintenant à la rédaction de votre journal, dans un emploi de plein temps. »

132. FERDINAND SMITH *et al.* à René Paré, président, *Le Devoir*, 21 mai 1957, FIP.

133. PIERRE TRÉPANIÉ, « Robert Rumilly et la fondation du Centre d'information nationale (1956) », *CD*, n° 44 (1989), p. 239.

134. HÉLÈNE BERGEVIN à Rumilly, 9 février 1966, Archives privées de l'auteur (Pierre Trépanier) [AA]. Elle lui suggère de profiter de la large expérience du jésuite Thomas Mignault et du concours de la revue féminine *la Canadienne*, « qui n'existe que depuis deux ans mais promet [...] et] vise à l'épanouissement collectif des Québécoises ».

135. MARCEL ADAM, « Rumilly a demandé à Ottawa de "nettoyer" Radio-Canada. Requête à M. Diefenbaker », *Le Petit Journal*, 32, 2 (3 novembre 1957), p. 119.



*Les Cahiers de Nouvelle-France*  
(Collection de l'auteur)



# TRADITION ET PROGRÈS

● Tradition et Progrès .....	page 1
Albert Roy	
● EDITORIAL	
La Charte de nos libertés .....	page 2
L'Équipe	
● Enquête sur le nationalisme canadien-français .....	page 5
M. André Dagenais .....	page 7
M. Jacques A. Lamarche .....	page 11
M. Gaston Legault .....	page 15
M. Séraphin Marlon .....	page 17
-----	
● La Centralisation fédérale et les réactions du Canada français .....	page 19
M. Paul Bouchard	
-----	
● Gesta Dei per Francos .....	page 29
Albert Roy	
● Lettre d'un ecclésiastique d'Ontario .....	page 32
● Collaboration progressive ?	
Assimilation progressive I .....	page 36
Jean Lefrançois	
DOCUMENTS	
● Extraits de l'A.A.N.B. de 1867 .....	page 42
-----	
<b>Montréal, Automne 1959</b>	<b>Vol. 2 — No 4</b>

*Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,  
Ministère des Postes, Ottawa.*

*Tradition et Progrès*  
(Collection de l'auteur)

*Les cahiers des dix, n° 56 (2002)*

direction est indépendante du CIN : *les Cahiers de Nouvelle-France, Tradition et Progrès* ainsi que *Laurentie*<sup>136</sup>. Des trois, la plus consciemment traditionaliste est la première, dont la pensée est fortement construite, en partie grâce au travail de Dagenais, qui lui donne de solides assises philosophiques.

En août 1957, *l'Aquilon*, journal de Baie-Comeau, devient l'organe de l'évêché de Hauterive. Choisi par l'évêque lui-même pour le diriger, Dagenais envisage un séjour prolongé dans le comté de Saguenay<sup>137</sup>. Il compte y travailler « assez longtemps, en un certain genre de retraite à l'égard des hommes et des choses qui m'environnaient jusqu'ici<sup>138</sup> ». Il refuse de participer aux manifestations publiques du CIN de crainte de « compliquer à plaisir » les problèmes de la Côte-Nord. Il confie à Rumilly :

À vrai dire, cher monsieur, les circonstances de mon brusque départ<sup>139</sup> du mois d'août m'isolent de ceux que je rencontrais à Montréal. Et je trouve plus sage de suivre les indications de ces circonstances nouvelles. Je m'isole, si on peut dire, dans mon journal du Saint-Laurent-Nord. [...]

[...] Quant à moi, l'air du Golfe m'est salutaire. Puisse mon séjour ici, loin du brouhaha des grandes villes, et loin des luttes de partis, m'être aussi salutaire !

Oubliant un peu sa franchise de 1953, Groulx se réjouit :

J'aurais bien voulu vous garder avec nous, à Montréal ou dans les environs. Votre sort inquiétait vos amis. Le Père Lamarche m'écrivait, il y a quelque temps, son anxiété. Enfin la Providence vous a trouvé quelque chose. Et un quelque chose qui

136. Les droitistes voyaient leurs porte-parole habituels tomber les uns après les autres dans le camp adverse, tels *le Devoir* et *l'Action nationale*. Ils partageaient donc l'opinion du père Simon Arsenaault, p.s.v. : « il nous faudrait une revue ou un périodique où des gens de droite, sans peut-être l'afficher, pourraient écrire ce qu'ils pensent » (SIMON ARSENAULT à Rumilly, 20 septembre 1956, AA). Maurassien et pétainiste, le père Arsenaault a fondé un mensuel en janvier 1941 au titre sans équivoque : *la Droite*. Le secrétaire d'État Pierre Casgrain a interdit la revue dès son quatrième numéro, celui du 30 avril. Le cardinal Villeneuve a, pour sa part, imposé le silence au père Arsenaault. Le directeur en était officiellement J.-Ernest Drolet et, parmi les collaborateurs, se rencontraient les noms de Doris Lussier et de Luc Lacoursière. Voir RUMILLY, *Histoire de la Province de Québec*, t. 39, Montréal, Fides, 1969, p. 43-45, 138 ; A. BEAULIEU, *La Presse*, t.7, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1985, p. 205-206.

137. [S.A.], « Le nouveau directeur de *l'Aquilon* », *l'Aquilon*, 7, 33 (22 août 1957), p. 14 ; A. BEAULIEU, *La Presse*, t. 8, p. 171-172.

138. DAGENAI à Rumilly, 5 octobre 1957, AA.

139. « Je suis brusquement parti de Montréal pour Baie-Comeau, le 15 août, en la fête de l'Assomption de Marie, après avoir reçu un appel téléphonique personnel de S.E. M<sup>re</sup> Gérard Couturier, Évêque du Golfe Saint-Laurent, pour prendre la direction de l'hebdomadaire "L'Aquilon". Je suis parti dans la foi en la Providence de Dieu, et je crois que le Seigneur lui-même a organisé cette affaire » (DAGENAI à Groulx, 29 août 1957, FLG).

peut se transformer, pour vous, en véritable avenir<sup>140</sup>. Il y a longtemps que vous désirez tâter du journalisme. Vous y voilà, et dans le journalisme hebdomadaire, le plus souhaitable, celui qui dispense de s'éreinter tout en ne dispensant point de réfléchir. Qui sait si vous ne faites pas là vos premières armes et qu'elles vous vaudront, un de ces jours, d'être la vedette en quelque grand journal? Vous avez du talent. Servez-vous-en<sup>141</sup>.

Plein d'enthousiasme, Dagenais esquisse son programme :

M<sup>re</sup> Couturier désire, ainsi que moi-même, faire de « L'Aquilon » un hebdomadaire d'intérêt général, quoique s'occupant en particulier de la région-nord du Saint-Laurent. [...] Aujourd'hui même, en la fête de la Décollation de St-Jean-Baptiste, est imprimé à St-Joseph-de-Beauce le deuxième numéro, portant comme grand titre : FAIRE DU QUÉBEC UNE SUISSE AMÉRICAINE. J'ai exposé, la semaine dernière, mes idées à M<sup>re</sup> Couturier, et ce dernier n'a pas vu d'inconvénient à mes thèses. Avec cet ultime « imprimatur », je plaide donc pour la non-belligérance du Québec dans la prochaine guerre, et je choisis comme méthode, — ce que vous savez déjà, — de plaider simultanément pour le Royaume du Québec.

L'avenir est à Dieu. L'histoire, — vous le savez bien mieux que moi, — développe le Mystère de Dieu, qui s'occupe du Royaume de son Fils. La Nouvelle-France, c'est l'Israël de l'ère nouvelle, et il me semble avoir déjà montré que je l'aime. Puisse notre peuple être conduit en paix en des pâturages nouveaux, sains et abondants! Puisse notre patrie être encerclée de l'amour de ses fils! Puisse la lumière du Seigneur enfin paraître sur les terres du Saint-Laurent<sup>142</sup>!

Ayant lu les deux numéros de *l'Aquilon* que Dagenais lui a adressés, Groulx veut modérer les ardeurs de son disciple sans le décourager :

Le petit journal me plaît. On se dirait en une autre province que le Québec, tant les problèmes paraissent autres et si neufs. Vous réussirez, j'en suis sûr, à faire de ce petit journal, selon le désir de M<sup>re</sup> Couturier, un journal bien régional et pourtant ouvert aux provinces de toute la province. Je vois même que vous y allez carrément, le pic du mineur et presque la dynamite à la main. Faudrait-il tempérer tout cela par un peu de prudence : non de la prudence de ce monde, mais de cette magnifique vertu qui ne fait mine de stationner que pour prendre plus d'élan. L'atmosphère que nous respirons[,] depuis un quart de siècle, a rendu nos gens si peureux, si pauvrement réceptifs à tout ce qui sonne rédemption ou délivrance. Il faut leur servir la potion presque en douceur, au compte-gouttes, ou en petits comprimés. Mais enfin, vous êtes sur le terrain. Je vous abandonne à votre instinct, à votre flair qui s'aident, j'en suis persuadé, de la meilleure Sagesse. Soyez heureux là-bas, sans oublier vos amis du vieux pays. Dans ce coin de terre où tant de choses se font et

140. Dagenais a quarante ans.

141. GROULX à Dagenais, 4 septembre 1957, copie, FLG.

142. DAGENAI à Groulx, 29 août 1957, FLG.

où, néanmoins, tout reste à faire, je me figure que vous sentez comme personne, tout ce que votre tâche a d'exaltant<sup>143</sup>.

Mais Groulx n'arrive pas à se persuader que Dagenais était destiné au journalisme. Aussi, apprenant d'Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Études commerciales, que ce dernier envisageait d'y établir un « cours complémentaire de caractère sociologique », il lui a suggéré le nom de Dagenais.

Me fais-je illusion ? Il me semble que votre véritable avenir s'ouvre de ce côté. En dépit de votre attirance vers le journalisme, j'ai toujours pensé que vous étiez plutôt fait pour l'enseignement. Celui qu'on vous propose entre parfaitement dans vos habitudes préoccupations. Il y aurait pour vous, non seulement l'occasion de faire profiter un grand nombre de jeunes gens de leçons indispensables, mais encore de bâtir une œuvre de grande valeur<sup>144</sup>.

La sollicitude de Groulx et l'intérêt de Minville enchantent Dagenais. Comme sa famille n'a pas encore emménagé à Baie-Comeau, il se sentirait libre d'accepter une offre ferme de la part des HEC. « J'aime le journalisme, confie-t-il, surtout le journalisme d'opinions, vous n'en doutez pas ; et j'aimerais demeurer *directeur* d'un journal jusqu'à la fin de mes jours ; mais il y a une part d'activité journalistique que me plaît moins, et les nouvelles de caractère purement local ne m'emballent pas...<sup>145</sup> » Dans l'édition du 10 octobre de *l'Aquilon*, Dagenais annonce des cours de sciences sociales. « J'aime énormément enseigner, ajoute-t-il, et mes cours de l'an dernier en diverses villes, ont rempli ma vie. Si j'avais un poste aux Hautes Études commerciales, avec rémunération de père de famille, fixe et sûre, ce serait idéal<sup>146</sup>. » Quant à l'esprit de cet enseignement, il ne voit pas qu'il entre en contradiction avec la manière de voir de Minville : ce dernier « devrait, ce me semble, me communiquer son propre plan d'études ; et je crois bien être orienté par des principes fort proches des siens ; je crois aussi en l'homme concret qu'est le Canadien-français, modifié par les milieux concrets de sa vie, plutôt qu'en l'homme abstrait, qui ne serait de nulle part<sup>147</sup> ». Autre projet avorté.

Pourtant, le 26 décembre, *l'Aquilon* annonce le départ de Dagenais, « rendu nécessaire par une grave opération chirurgicale qu'a récemment subie » sa femme. Dagenais devient directeur de l'Œuvre de presse de Salaberry, qui comprend un

143. GROULX à Dagenais, 4 septembre 1957, copie, FLG.

144. GROULX à Dagenais, 11 octobre 1957, copie, FLG.

145. DAGENAIIS à Groulx, 16 octobre 1957, FLG.

146. DAGENAIIS à Groulx, 16 octobre 1957, FLG. Dagenais continuera d'offrir des cours dans diverses villes du Québec, à Thetford Mines, par exemple (DAGENAIIS à Gérard Fillion, 12 décembre 1958, FIP).

147. DAGENAIIS à Groulx, 16 octobre 1957, FLG.

hebdomadaire, une imprimerie et une librairie<sup>148</sup>. Le nomadisme peut être le lot de l'intellectuel laïque dans le Québec de cette époque. *Le Salaberry*, « hebdomadaire social catholique<sup>149</sup> », a été fondé en 1943 par M<sup>re</sup> Langlois, évêque de Valleyfield et ami de Lionel Groulx. Cette feuille succédait au *Bulletin paroissial de Valleyfield*<sup>150</sup>. Le futur cardinal Léger en a été l'administrateur de 1943 à 1946. Dagenais le dirigera de janvier 1958 à octobre 1959. Il y polémiquera avec l'hebdomadaire *Vrai* de Jacques Hébert et, en particulier, avec Pierre Elliott Trudeau, qui tourne en ridicule « ses catégories sclérosées de pensée<sup>151</sup> ».

Son travail au *Salaberry* ne l'empêche pas de collaborer à d'autres publications. Ainsi il donne un article sur Marie de l'Incarnation à *L'Instruction publique*<sup>152</sup>. Il s'y montre fidèle à son inspiration néoscotiste, métahistorique et mystico-politique :

La Majesté divine, qui perfectionnait ainsi l'âme de cette mystique française, la destinait à l'œuvre de fondation de notre patrie. [...]

Arrêtons-nous ici ! Dans cette entreprise mystique de Dieu fidèlement suivi par sa servante, nous voici insensiblement passés de la *Trinité du Ciel* à la *Trinité de la Terre*. [...]

Ayant traversé tous les genres d'épreuves extérieures et intérieures, Marie de l'Incarnation, épouse bien-aimée du suradorable Verbe incarné, dressait en Nouvelle-France, pour ses contemporains et pour nous-mêmes, une *Maison bénie* de la Très Haute Trinité et de la Sainte-Famille.

En ces jours incertains que nous traversons, alors que notre peuple « roule » et « qu'on pense être au fond d'un précipice », n'est-ce point l'heure de relever la tête et de regarder vers les sources de notre histoire, que la Majesté de Dieu a voulu éternellement imprégner de mysticisme ?

Certaines idées de Dagenais sont mal reçues, même au sein de sa famille de pensée. Car il est non seulement pour la non-violence, mais aussi pour le pacifisme, qui se manifeste, chez lui, par la volonté de voir déclarer le Québec « zone désatomisée ». Il souhaite que le CIN prenne position sur la question. Anatole

148. [S.A.], « Départ de M. André Dagenais », *L'Aiglon*, 7, 51 (26 décembre 1957), p. 3.

149. *Le Salaberry* se présentait ainsi sur son papier à lettre, voir DAGENAIS à Gérard Filion, 12 décembre 1958, FIP.

150. A. BEAULIEU *et al.*, *La Presse*, t. 4, Québec, Presses de l'Université Laval, 1979, p. 151-152.

151. Voir *le Salaberry* du 13 mars 1958 et la réplique de Trudeau, reproduite dans PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, *Les Cheminements de la politique*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, p. 75-81, sous le titre « La révolution et M. André Dagenais ».

152. DAGENAIS, « Marie de l'Incarnation, mère mystique de la Nouvelle-France », *L'Instruction publique*, 3, 9 (mai 1959), p. 788. — Il s'agit de l'organe du Département de l'Instruction publique.

Vanier, président du CIN, lui explique que « l'obscurcissement des vues générales de ceux qui gouvernent et les préoccupations secondaires dont ils farcissent l'esprit des masses rendent difficiles les échanges de vues sur de tels sujets. Bien plus de nombreuses personnes, bien intentionnées, voient même de l'utopie dans ces questions. Il y a donc loin de là à les mettre à la mode<sup>153</sup>. » Parmi ces personnes, Rumilly.

Dagenais n'est pas à l'aise au CIN, à l'action duquel d'ailleurs les circonstances ne lui ont pas permis de participer beaucoup. Le 18 mai 1958, il envoie sa lettre de démission au président du CIN<sup>154</sup>. Son travail à Baie-Comeau puis à Valleyfield l'a empêché d'être actif, mais c'est surtout le manque d'unité et de fermeté doctrinales qu'il allègue : « l'accord est loin d'être précis, entre les membres du C.I.N., concernant les objectifs sociaux et nationaux à rechercher, de même que sur les méthodes à employer pour les atteindre. » Mais il proteste de son respect pour Vanier et de son amitié pour les membres du CIN. Il termine par un vœu : « J'espère [...] que nous nous retrouverons dans la défense du Canada français et de la chrétienté. »

#### Mais quelles sont les priorités de Dagenais en 1958 ?

L'objectif social-politique, de caractère interne, qu'il faut, à mon avis, viser *directement* est celui-ci : La constitution d'un Secrétariat de la Famille, à Québec, par subdivision du Ministère du Bien-Être Social ; et la formation d'Associations de Familles, dans la Province.

L'objectif civique-politique, de caractère externe, qu'il faut selon mon opinion, viser *directement* est le suivant : Le maintien en dehors de la prochaine guerre de la Confédération canadienne, et, en particulier, la désatomisation du Québec<sup>155</sup>.

Le premier de ces deux objectifs lui tenait suffisamment à cœur pour qu'en mars 1957 il envoie à certains ministres et au premier ministre Duplessis un mémoire sur la nécessité des Associations familiales. Grâce à la secrétaire de Duplessis, Auréa Cloutier, il obtient une entrevue de vingt minutes avec ce dernier, qui le reçoit aimablement.

Frappé par l'agitation qui se répandait dans la Province, racontera Dagenais, j'exposai au premier ministre que son régime devait passer à l'offensive sociale dans le domaine familial ; qu'on ne pouvait résister à l'expansion des idées subversives uniquement en s'y opposant, et qu'il fallait construire un régime nouveau selon la doctrine sociale de l'Église, en favorisant la création d'un Front Familial, en suscitant, du côté du pouvoir public, la formation d'un Secrétariat de la Famille.

153. VANIER à Dagenais, 3 mars 1958, FAV.

154. DAGENAIS à Vanier, 18 mai 1958, copie, FAV.

155. DAGENAIS à Vanier, 18 mai 1958, copie, FAV. Les italiques sont de Dagenais.

[...] M. Duplessis m'avait écouté avec attention, mais on ne peut dire qu'il avait paru mordre à cette idée d'une offensive sociale de caractère familial<sup>156</sup>.

Dagenais faisait de ces objectifs des impératifs et des critères : « Ces deux objectifs réunis, à viser directement, d'une manière absolue et suprême, doivent présider à la hiérarchie d'autres objectifs, de valeur seconde ; au choix des méthodes à utiliser et à la collaboration prudente avec tel ou tel militant social-politique canadien-français<sup>157</sup>. »

Autant dire, comme le lui rappelle Vanier, que Dagenais ne reconnaît pas ou n'accepte plus la spécificité du CIN, qui confédère divers mouvements et publications dans le respect de leur autonomie et de leur dynamisme :

Vous écrivez que l'accord est loin d'être précis entre les membres du C.I.N. Mais il ne peut pas en être autrement. Dans les groupes dits nationalistes, comme au C.I.N., il y a presque autant de points de vues, de nuances, de programmes que d'individus. Et c'est normal, pour deux motifs principaux. D'abord ceux qui les composent sont des intellectuels, ayant chacun des idées personnelles sur tous les sujets, et ensuite le subconscient de ces mêmes personnes n'est pas envahi par des préoccupations d'avancement et d'intérêt personnels, ce qui fait l'unité des milieux politiques, où se dirigent d'un pas sûr tous les arrivistes<sup>158</sup>.

Vanier soulève aussi les traits de caractère et les attitudes intellectuelles chez Dagenais qui nuisent à ce dernier comme homme d'action :

Permettez-moi de vous dire ici, bien amicalement, que si j'admire votre intransigeance personnelle, je ne puis m'empêcher de trouver qu'elle éparpille plus qu'elle n'unit ceux qui vous admirent... et les autres à plus forte raison. Vous êtes si bien que je voudrais voir votre influence rayonner largement ; mais, comme Bourassa, vous en repoussez plusieurs.

Mon désir d'union, qui me fait invariablement rechercher ce qui m'unit à mon interlocuteur, malgré ce qui nous divise, ne donne peut-être pas les résultats désirés. Mais je ne puis m'empêcher de pratiquer cette règle, que je veux plus opportune qu'opportuniste, dans mon désir de travailler le plus efficacement possible au bien commun. J'avoue toutefois, pour m'excuser de cette franche expression de vue, que je n'ai jamais senti mes convictions rayonner<sup>159</sup>.

Cela n'empêche pas Vanier d'estimer Dagenais comme penseur. En mars, il lui écrit : « Je lis toujours avec intérêt vos méditations de haute inspiration morale et de sincère préoccupation nationale — dans le sens juste du mot<sup>160</sup>. » Et de nouveau en mai : « Vous avez déjà été, vous savez, mon candidat à la direction de

156. DAGENAI, « Souvenir de Maurice Duplessis », *CNF*, 11 (septembre-novembre 1959), p. 217.

157. DAGENAI à Vanier, 18 mai 1958, copie, FAV.

158. VANIER à Dagenais, 31 mai 1958, copie, FAV.

159. *Ibid.*

160. VANIER à Dagenais, 3 mars 1958, FAV.

*l'Action Nationale*. J'ai toujours reconnu la hauteur de votre inspiration morale, dominant vos convictions religieuses, nationales, sociales ou autres et votre belle indépendance<sup>161</sup>. »

Nouvelle aventure en 1959. L'équipe de rédaction des *Cahiers de Nouvelle-France* fait sécession et lance *Nation nouvelle*. Les tiraillements au sein du groupe des *Cahiers* et les difficultés d'organisation n'avaient pas cessé depuis leur lancement. Lamarche en avait écrit à Rumilly : « Nous avons un peu l'air de renouveler les dures expériences du *Courrier laurentien*<sup>162</sup>. » Collaborateur des *Cahiers*, Dagenais s'associe à la nouvelle revue, qui se présente ainsi :

Nous voilà donc à proposer un *néo-nationalisme*. C'est bien vrai. Le nationalisme tout court est suspect. Le vieux nationalisme québécois [*sic*] a vécu. Il est vrai que, récemment, une certaine gauche s'est baptisée néo-nationaliste. Elle n'en avait pas le droit, car la « gauche » n'a pas de patrie. Le nom reste donc libre, et nous le plaçons, avec soumission aux autorités compétentes, au juste milieu de la vérité ; nous le plaçons dans le cadre éternel de l'AMOUR DE LA PATRIE, en lui assignant simplement la forme (accidentelle mais nécessaire) d'un FEU bien entretenu<sup>163</sup>.

Le souffle mystique de ce manifeste est bien dans la manière et du père Lamarche et de Dagenais lui-même.



Mais, dans leur indigence, ni *les Cahiers*, ni *Nation nouvelle* ne peuvent faire vivre qui que ce soit. *Nation nouvelle* a un partenaire, l'Institut Le Royer, qui a la responsabilité d'une section de la revue. Dagenais, qui y enseigne depuis au moins 1956, y devient le directeur des études sociales<sup>164</sup>. L'Institut Le Royer organise, dans différentes villes, des cours de personnalité, des « soirées

Logo de l'Institut Le Royer  
(*Nation nouvelle*, 4<sup>e</sup> de couverture)

161. VANIER à Dagenais, 31 mai 1958, copie, FAV.

162. LAMARCHE à [Rumilly], 29 avril 1957, AA.

163. NATION NOUVELLE, « L'entrée en lice de "Nation nouvelle" », *NN*, 1 (avril 1959), p. 5.

164. Dagenais assure depuis quelques années un enseignement itinérant de la philosophie sous les auspices de l'Institut Le Royer. Drummondville et Joliette font partie de son circuit. L'un

# NATION nouvelle

REVUE DU CANADA FRANÇAIS



MONTREAL 3 JUIN-JUILLET 1959

*Nation Nouvelle*  
(Collection de l'auteur)

*Les cahiers des dix*, n° 56 (2002)

d'études civiques», et fonde des Clubs Le Royer pour prolonger le travail entrepris dans les cours de personnalité (au mois de mai 1959, il en existe à Québec, Montréal, Plessisville et Thetford-les-Mines<sup>165</sup>). Il vise une « libération psychologique » par une méthode américaine, celle de Carnegie, corrigée par l'esprit français. Il se propose aussi de former des citoyens éclairés en invitant les participants à « concevoir avec lucidité les conditions d'une saine démocratie, *pour nous et en notre temps* en ce vingtième siècle gigantesque, réaliste et dynamique, où il est passionnant de vivre<sup>166</sup> ». Aux cours de personnalité, s'ajoutent des cours « d'efficacité, de gestion des affaires, de philosophie sociale [et] de langues<sup>167</sup> ». Dagenais définit ainsi les adhérents des clubs Le Royer : des « membres actifs de notre peuple [qui] manifestent la volonté de se mieux connaître et de se dépasser eux-mêmes, le goût de la culture et un sens nouveau de la solidarité<sup>168</sup> ». À en croire Lamarche, Dagenais est un habile communicateur. Déjà en 1956, il observait : « Ses cours de Philosophie de la Cité sont une pure merveille<sup>169</sup>. » Hélas, l'Institut fait faillite et *Nation nouvelle* publie son quatrième et dernier numéro en août 1959<sup>170</sup>. Cette dernière s'est pourtant attiré l'admiration enthousiaste de certains, dont Maurice Couture, religieux de Saint-Vincent de Paul, futur archevêque de Québec, qui approuve son combat à la fois contre un conservatisme « figé » et contre « le prurit des nouveautés qui veulent être avancées et qui ne sont que des rééditions canadiennes d'élucubrations européennes<sup>171</sup> ».

---

de ses élèves, président diocésain de la Jeunesse agricole catholique, exprime ainsi son impression : « Monsieur Dagenais, dans ses exposés, nous fait voir clairement, à la lumière d'une philosophie qui me semble à la fois très dynamique et très chrétienne, dans quelle perspective nous devons envisager la solution des différents problèmes qui sont nôtres, comme Canadiens français » (YVAN FOREST à René Parent, président, *Le Devoir*, 28 mai 1957, FIP). En mai 1959, Dagenais fait suivre sa signature du titre de directeur des études sociales de l'Institut Le Royer (DAGENAIS, « Marie de l'Incarnation, mère mystique de la Nouvelle-France », *L'Instruction publique*, 3, 9 (mai 1959), p. 788).

165. *Section des Clubs Le Royer*, Supplément à *NN*, 2 (mai 1959).

166. DAGENAIS, « Pour bâtir un homme nouveau », *NN*, 1 (avril 1959), p. 77, 79. Les italiques sont de Dagenais.

167. Voir le papier à lettre de l'Institut Le Royer Limitée, par exemple, DAGENAIS à Groulx, 8 juin 1959, FLG. L'Institut a pignon sur rue à Montréal (2285, rue Papineau) et à Québec (8, côte de la Fabrique).

168. DAGENAIS et JEAN-PAUL PAGEAU à Groulx, 6 août 1959, FLG.

169. LAMARCHE à Rumilly, 28 novembre 1956, AA.

170. Dagenais invite Groulx à participer le dimanche 23 août à la journée d'études de *Nation nouvelle* et de l'Institut Le Royer. Groulx, qui passe ses vacances à Vaudreuil, répond : « si je puis trouver quelque bonne occasion pour me rendre à Montréal, j'essaierai de faire une apparition à l'une ou l'autre de vos assises ». Voir DAGENAIS et JEAN-PAUL PAGEAU à Groulx, 6 août 1959, FLG ; GROULX à Dagenais, 11 août 1959, copie, FLG.

171. MAURICE COUTURE, « Témoignages », *NN*, 4 (août 1959), p. 333.

On l'a vu, *Nation nouvelle* prolonge l'orientation des *Cahiers de Nouvelle-France*, qui continuent d'une certaine façon les *Carnets viatoriens*. La période de publication de *Nation nouvelle*, soit d'avril à août 1959, constitue un bon observatoire pour cerner le traditionalisme politique de Dagenais, son codirecteur avec Gustave Lamarche. L'effervescence de la dernière année du duplessisme, marquée par l'intensité des critiques contre le régime et la vivacité du débat entre gauche et droite, néonationalisme et nationalisme traditionaliste, force chacun à prendre parti. Dans la querelle droite-gauche, Dagenais dit partager l'opinion de Groulx : « Je me suis trouvé d'accord avec vous au sujet de l'inutilité de la querelle verbale entre les orientations à droite et à gauche, et je me suis empressé d'envoyer à Jean-Marc Léger, du *Devoir*, un texte intitulé "Une synthèse axée au centre"<sup>172</sup>. » Il ne s'agit pas d'un juste milieu, paresseusement centriste, mais d'un dépassement par le haut, selon la méthode triadologique, et qui reste ancré dans une droite idéale. Ses réflexions sont rassemblées dans la brochure *Droite et Gauche*<sup>173</sup>.

Concernant le néonationalisme, Dagenais veut lever tout malentendu. Le 30 mai 1959, à Saint-Hyacinthe, devant la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, Lionel Groulx défend le nationalisme de sa génération<sup>174</sup>. Il proteste devant l'accusation lancée par la jeune génération contre les nationalistes traditionalistes, qui auraient mal compris « les relations du social et du national, du nationalisme et de l'humanisme » ainsi que du national et du religieux, de la nation et de l'Église. En somme, le procès intenté par les néonationalistes lui semble injuste. Dagenais marque fortement que, nonobstant le vocabulaire, *Nation nouvelle* s'inscrit dans le nationalisme traditionaliste :

Plutôt qu'une répudiation de ce nationalisme, le terme de « néo-nationalisme » employé dans « Nation Nouvelle » répond, je crois, à une volonté d'éviter les excès européens de divers nationalismes officiels. Par ailleurs, dans une perspective philosophique de caractère universel, j'emploierais volontiers l'expression de « personnalisme national ». Cependant, indépendamment des mots utilisés, soyez assuré, Monsieur le Chanoine, que je me sens tout près de votre attitude psychologique, comprenant un esprit traditionnel et une audace nécessaire<sup>175</sup>.

Sa réflexion l'amène à concevoir un personnalisme traditionaliste : « Je suis à terminer une nouvelle brochure intitulée "Révolution et Personnalisme", qui

172. DAGENAI à Groulx, 8 juin 1959, FLG.

173. DAGENAI, *Droite et Gauche. En réponse à M. André Laurendeau*, Montréal, Institut Le Royer, [1957], 32 p.

174. [S.A.], « Le chanoine Groulx fait l'apologie du nationalisme de ceux de sa génération », *Le Devoir*, 50, 131 (5 juin 1959), p. 4; 50, 132 (6 juin 1959), p. 4.

175. DAGENAI à Groulx, 8 juin 1959, FLG.

esquissera les lignes d'un renouvellement social-politique, selon l'équilibre personnaliste<sup>176</sup>. » Elle paraîtra plutôt sous le titre de *Révolution et Paix*<sup>177</sup>.

Il n'est pas question, pour Dagenais et ses amis, de flirter avec les socialistes :

Les confusions actuelles sont fort grandes, vous l'admettez. Je suis heureux de voir, par le journal de ce matin, que *le Devoir* semble accorder meilleure justice à Jean Drapeau. Vous aurez certainement remarqué que la page éditoriale du *Devoir* et la manière de faire les titres, ainsi que les caricatures, depuis de nombreuses semaines, faisaient un tort précis à la Ligue d'Action civique. Un conseiller de la Ligue, rencontré récemment, confirmait en tout point ce que chacun pouvait voir, que le journal de la rue Notre-Dame ne mordait pas au programme de santé nationale et sociale proposé par Jean Drapeau. Le P.S.D. était beaucoup plus favorisé<sup>178</sup>.

Quant à l'indépendance, Dagenais est en retrait par rapport à la position de l'Alliance laurentienne, tout en voulant plus que la simple autonomie provinciale. (Ce qui ne signifie pas que l'indépendance et le nationalisme traditionaliste s'excluent mutuellement, les cas de Tardivel, de Raymond Barbeau, de Groulx à certaines époques et de Dagenais lui-même, un peu plus tard, prouvant le contraire.)

Je réprovoie, écrit Dagenais, les excès de langage et le manque de contrôle de M. Barbeau. Tout bien considéré, j'opine, avec vous, et avec Jean Drapeau, que les Canadiens français doivent travailler avec une ardeur extrême à raffermir la souveraineté du Québec, une souveraineté devant être privilégiée, selon votre expression ; mais sans briser carrément avec la conception d'une Confédération, ou d'une Communauté canadienne. Et cette attitude nationale, qui ne va pas jusqu'au séparatisme pur et simple, me paraît plus en accord avec une « conception centriste » qui essaie d'éviter les extrémismes<sup>179</sup>.

Le fiasco de l'Institut Le Royer replonge Dagenais dans l'insécurité. En novembre ou décembre 1959, il devient rédacteur de nouvelles à la télévision de Radio-Canada<sup>180</sup>. Mais il n'est pas bâillonné pour autant et sa participation aux débats civiques dans les années 1960 est intense. De grands événements suscitent en effet la prise de parole : la Révolution tranquille, son effervescence sociale et son projet d'affirmation nationale, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement (1961-1966), le second concile du Vatican (1962-1965), le débat sur la

176. DAGENAIÉ à Groulx, 8 juin 1959, FLG.

177. DAGENAIÉ, *Révolution et Paix. Nous ! où en sommes-nous ?*, Montréal, Institut Le Royer, 1959, 47 p.

178. DAGENAIÉ à Groulx, 8 juin 1959, FLG. Le Parti social-démocrate est la branche québécoise du parti CCF.

179. DAGENAIÉ à Groulx, 8 juin 1959, FLG.

180. DAGENAIÉ à Juliette Lalonde, 8 décembre 1959, FLG.

morale sexuelle et conjugale ainsi que sur le contrôle des naissances qui a précédé l'encyclique *Humanae vitae* de Paul VI contre toute méthode de contraception artificielle (25 avril 1968), la contestation étudiante qui culmine à l'automne 1968 et la Crise d'octobre 1970. Dagenais multiplie les interventions, jouant à fond son rôle de philosophe engagé dans la Cité et dans l'Église. Paradoxalement, c'est la Révolution tranquille qui amènera la stabilité dans son existence. En 1968, il deviendra professeur de philosophie au cégep du Vieux-Montréal, où il enseignera jusqu'en 1986. La reconnaissance sociale dont il jouira au milieu des années 1960 et qui explique jusqu'à un certain point son retour dans l'enseignement reposera en partie sur un malentendu.

### L'offensive antithomiste

La Révolution tranquille crée un climat favorable à la contestation. « Le vieux conservatisme québécois se meurt, constatera Dagenais, au moment même où les cadres occidentaux se dissolvent<sup>181</sup>. » Il veut lancer une offensive antithomiste. L'âpreté du ton indique qu'une étape a été franchie. La disparition des *Carnets viatoriens* et de *Nation nouvelle* privent Dagenais et le père Lamarche d'une revue à eux. Pendant ce temps, *les Cahiers* du chanoine Larouche poursuivent leur carrière, mais sous le titre de *Nouvelle-France* à partir d'avril 1960. Faute d'une autre revue, Dagenais se tourne vers cette dernière, « d'inspiration cléricale et thomiste<sup>182</sup> », qui accepte toutefois d'accueillir sa prose de combat. C'est le coup d'envoi de sa campagne. Le premier article paraît dans le numéro de juillet-septembre 1960<sup>183</sup>. Dagenais résume ainsi son propos : « Je voudrais exposer brièvement ma conviction que la doctrine thomiste, ayant cours en Occident et considérée au Québec comme tabou, constitue, à de nombreux points de vue, un système artificiel et mécanique, qui disloque des éléments vitaux de l'esprit et conduit à des impasses. » Mais *Nouvelle-France*, c'est-à-dire le chanoine Larouche, fait précéder d'un avertissement le réquisitoire de Dagenais :

C'est en vue d'une confrontation et d'une revivification de la pensée et de l'enseignement du thomisme chez nous que nous publions, il va sans dire, sans enthousiasme, l'article suivant de M. Dagenais. [...]

181. DAGENAI, *Vingt-quatre défauts*, p. 59.

182. *Ibid.*, p. 111.

183. DAGENAI, « Logique vivante — Anti-thomisme — Un Dieu nouveau », *Nouvelle-France* [NF], 14 (juillet-septembre 1960), p. 141-150 ; « Un Dieu nouveau — Troisième position et paix — Vers un œcuménisme chrétien », NF, 15 (novembre-décembre 1960), p. 223-233. Ces deux articles sont reproduits dans DAGENAI, *Vingt-quatre défauts*, p. 59-87.

Le déséquilibre de la pensée occidentale, dans les différents ordres, n'aurait-il pas été favorisé plutôt par une mauvaise interprétation de la doctrine de saint Thomas d'Aquin que par la doctrine elle-même de l'Aquinat ? [...]

Dans l'encyclique « *Studiorum duces* », Pie XI écrivait : « Pour écarter les erreurs qui sont la source et l'origine de tous les malheurs de notre temps, il faut se tenir à l'enseignement de l'Aquinat plus religieusement que jamais. » Pour un catholique, n'est-ce pas là une règle élémentaire de son travail de pensée<sup>184</sup> ?

Le 8 novembre 1960, en la fête de Jean Duns Scot, dans *la Presse*, André Dagenais lance un dialogue sur la philosophie<sup>185</sup>. Il écrit une vingtaine de textes sous la rubrique « La parole est aux lecteurs », auxquels ont répondu une trentaine de lettres. Le silence généralement observé par les professeurs de philosophie est à relever<sup>186</sup>. Le premier texte de Dagenais s'intitule « L'adhésion aveugle au thomisme d'un milieu universitaire fermé<sup>187</sup> ». Le monopole thomiste est tel que *les Insolences* du Frère Untel « gardent un caractère conservateur, pour ne pas dire conformiste » parce que ce religieux « reconnaît les vertus du thomisme ». Peu importe l'interprétation des *Insolences* que fait Dagenais ; ce qu'il faut retenir, c'est que, pour lui, ici, être conservateur, traditionaliste ou conformiste, c'est être thomiste. Non pas que tous les thomistes méritent le mépris : Louis Lachance, par exemple, est, à ses yeux, un « thomiste distingué ». Mais cela ne signifie pas que Dagenais tourne le dos au traditionalisme car il en appelle d'une tradition, sclérosée, à une autre, bien vivante, la « tradition chrétienne non-thomiste », la

184. R.N.F., [Avertissement], *NF*, 14 (juillet-septembre 1960), p. 141.

185. Il semble que Dagenais ait pu compter sur la sympathie d'Alfred Ayotte, journaliste à *la Presse*. — On notera que Dagenais n'a pas été invité une seule fois par la Société de philosophie de Montréal, depuis au moins 1959 (JACQUES G. RUELLAND avec la collaboration de MARIE-JOSÉE FLEURY, *Philosopher à Montréal. Histoire de la Société de Philosophie de Montréal depuis 1933*, Montréal, Humanitas, 1995, p. 83).

186. DAGENAIS, *Vingt-quatre défauts*, p. 89-138. L'exception est l'abbé Charles Lussier, du séminaire de Sainte-Thérèse (p. 114). — Pourquoi un philosophe de la trempe du père Louis-Marie Régis n'entre-t-il pas en dialogue avec Dagenais, à un moment ou l'autre, dans les années 1950 ou 1960 ? Sa thèse sur *l'Opinion selon Aristote* n'aide-t-elle pas à redécouvrir le subjectivisme chez Thomas d'Aquin et à comprendre comment on en est venu néanmoins à « privilégier la certitude du consentement au détriment de la persistante recherche que provoque l'obscurité du mystère » (MARIE-DOMINIQUE CHENU, « Foi : certitude et recherche », dans ERNEST JOÛS, dir., *La Scolastique : certitude et recherche. En hommage à Louis-Marie Régis*, Montréal, Bellarmin, 1980, p. 11-13). Retenant l'esprit plutôt que la lettre de ses maîtres Aristote et Thomas, n'interrogeait-il pas les autres doctrines en leur demandant raison de leur ontologie ? Voir ERNEST JOÛS, « La nouvelle scolastique de Louis-Marie Régis », dans JOÛS, *La Scolastique*, p. 195-200.

187. DAGENAIS, « L'adhésion aveugle au thomisme d'un milieu universitaire fermé », *La Presse*, 77, 21 (8 novembre 1960), p. 5, 22.

tradition augustinienne. Or, selon lui, pour penser aujourd'hui, l'héritage franciscain, le scotisme, est un outil plus approprié que le thomisme, qui n'est, lui aussi, qu'un « instrument humain ». « Et, ce qui importe assez, les inquiétudes modernes, les problèmes qui nous confrontent trouveraient des solutions plus aisées, — au moins une orientation vers des solutions — en plusieurs théories anti-thomistes. » Par exemple, la conception de Dieu est une question d'actualité puisque « l'athéisme fait des progrès inquiétants ». En 1956, dans *l'Emmanuel*, Dagenais a proposé la conception d'un Dieu nouveau « structuré et dans le temps ». Et de se plaindre : « Eh bien, s'est-il trouvé au Canada français un seul professeur d'université pour analyser le contenu de ces thèses nouvelles ? — Aucun. Néant complet ! — Un universitaire a-t-il publié quelque critique, positive ou négative, à ce sujet ? — Double néant ! — Une simple amorce de dialogue a-t-elle été esquissée ? — Trois fois néant ! »

L'accusation vient alors, à la fois générale et personnelle :

Les facultés de philosophie de nos Universités sont empêtrées dans la routine, et le conformisme les paralyse. Elles refusent même la discussion et se ferment au renouvellement de la pensée chrétienne. Chacun sait que la conspiration du silence constitue une forme particulièrement efficace de la guerre froide. La recherche qui rapproche d'un *Dieu Vivant* provoquerait-elle l'hostilité de nos Universités, surtout quand le chercheur dont il s'agit est un laïque, un père de famille ?

J'exprime ici le vœu qu'un nouveau climat universitaire soit bientôt créé chez nous. Que des forces neuves, que des conceptions plus dynamiques, plus ouvertes à la recherche, structurent des institutions plus fécondes. Et qu'une saine émulation favorise enfin l'épanouissement d'une philosophie chrétienne plus consciente de son véritable héritage !

Les réactions ne tombent pas en avalanche. Elles s'espacent. La première semble être celle de Marie-Madeleine, qui confondant l'apôtre Thomas et Thomas d'Aquin, met en garde Dagenais contre « le piège de "l'orgueil intellectuel"<sup>188</sup> ». Le premier décembre, Luc-André Biron, de Trois-Rivières, approuve Dagenais. Le père Éphrem Longpré aurait soutenu que toute la théologie serait à refaire. Quant à Aristote, son ignorance de la faute originelle l'amenait à limiter la capacité d'intellect de l'homme à l'état où il était tombé<sup>189</sup>. Le 17 décembre, c'est au tour de René-Salvator Catta, écrivain et professeur français habitant au Québec depuis 1950. Il rabroue Marie-Madeleine et défend Dagenais : « [...] saint Bonaventure, Jean Duns Scot et saint Augustin, de telles autorités devraient faire réfléchir ceux qui lui reprochent ses extravagances philosophiques et les décider à

188. MARIE-MADELEINE, « Thomisme et scotisme », *La Presse*, 77, 34 (23 novembre 1960), p. 6.

189. LUC-ANDRÉ BIRON, « Aristote, ce païen », *La Presse*, 77, 41 (1<sup>er</sup> décembre 1960), p. 4.

prendre ses thèse en considération<sup>190</sup> ». Le 27 janvier 1961, toujours en parlant du thomisme, Dagenais avertit « de ne point prendre pour une tradition intouchable ce qui fut une révolution<sup>191</sup> ». Il rappelle quelques évidences oubliées : d'abord que « ni Scot, après Thomas, ni Augustin, avant lui, et ni Thomas, et ni personne n'a jamais joui d'infailibilité philosophique » ; ensuite que « le thomisme ne s'identifie simplement ni à la philosophie, ni à la philosophie chrétienne ».

Le 13 mars 1962, Dagenais présente à l'archevêché de Montréal un mémoire en vue du concile, qui reprend les mêmes idées et est à peu près identique à celui qu'il déposera au secrétariat de la commission Parent le 3 mai 1962<sup>192</sup>. Le 18 avril, il ajoute un appendice visant à mieux asseoir philosophiquement le laïc dans l'Église en présentant Jésus comme le « Premier Laïc<sup>193</sup> ». Le 6 août 1962, toujours en vue du concile, il présente un autre mémoire, cette fois sur l'Eucharistie. Il en propose une explication différente de celle tirée de la théologie thomiste. Cette conception néoscotiste serait de nature à rapprocher les catholiques, les orthodoxes et les protestants<sup>194</sup>.

Le 4 juillet 1962, en séance publique, Dagenais présente un mémoire à la commission Parent, qui prend les allures, selon *le Devoir*, d'une « charge contre l'idolâtrie thomiste<sup>195</sup> ». Il préconise une ouverture de l'enseignement de la philosophie à toute la pensée chrétienne : Augustin, Bonaventure, Duns Scot, Suarez, Teilhard de Chardin<sup>196</sup>. La presse rend compte de la vigueur du propos. L'auteur dresse un inventaire des défauts thomistes car, s'il n'est pas question de rejeter Thomas d'Aquin, il importe de le critiquer, ce qui, jusque-là, au Québec, était frappé d'anathème. Le thomisme lui paraît terne, paralysant et desséchant, mal accordé aux besoins d'un esprit vivant. Il reproche aux universités canadiennes-françaises d'avoir « ancré dans le public la conviction pratique [...] qu'une pensée valable, à retenir, peut difficilement s'exprimer en dehors des perspectives de ce Docteur ». L'enseignement doit être chrétien, mais pluraliste, c'est-à-dire non exclusivement thomiste. Il dénonce « la paresse invraisemblable des professeurs »,

190. RENE-SALVATOR CATTÀ, « Thomisme et scotisme », *La Presse*, 77, 53 (17 décembre 1960), p. 5.

191. DAGENAIS, « La révolution thomiste », *La Presse*, 77, 88 (27 janvier 1961), p. 5.

192. DAGENAIS, *Vingt-quatre défauts*, p. 13.

193. *Ibid.*, p. 193-198.

194. *Ibid.*, p. 167.

195. [S.A.], « A. Dagenais dénonce l'exclusivisme dont jouit la philosophie thomiste », *Le Devoir*, 53, 155 (5 juillet 1962), p. 6. Voir aussi DAGENAIS, *Vingt-quatre défauts*, p. 108, 189. Ses « vingt-quatre recommandations sur l'enseignement de la philosophie » sont reproduites à l'appendice 1, p. 187-190.

196. L'absence de Maurice Blondel étonne.

« marchands de formules toutes faites<sup>197</sup> », qui, se limitant à Thomas, donnent « un enseignement fermé, stérile ». Ainsi des années de frustration chez Dagenais trouvent un exutoire dans les séances de la commission d'enquête. Il a la satisfaction de voir ses prises de position connaître un retentissement extraordinaire.

Le débat sur le monopole thomiste dans les collèges bat son plein au cours de ces années et Dagenais, on l'a vu, en est l'un des initiateurs. Certains insistent sur le point de vue du philosophe; d'autres, du pédagogue; d'autres enfin, de l'apologiste. Car on s'inquiète des effets d'un tel enseignement philosophique sur la foi des collégiens. Lucien Lelièvre et Jean Racette figurent parmi les nombreux auteurs à s'engager dans ce débat. Or ni l'un ni l'autre ne prêtent attention à Dagenais<sup>198</sup>. L'alternative se présente de plus en plus dans les termes retenus par le père Racette : thomisme ou pluralisme. Le père Racette constate que « le thomisme "officiel" ne tolère même pas que d'autres thomistes donnent de la pensée de saint Thomas des exposés et des interprétations qui ne soient pas conformes à ses canons » et il déplore « la raideur de la thèse *scholastico-rationaliste*<sup>199</sup> ». Il admet que la philosophie de saint Thomas a été contaminée par le rationalisme au cours de l'histoire<sup>200</sup>. Charles de Koninck va jusqu'à dire : « Si vous tenez à m'insulter, appelez-moi thomiste<sup>201</sup> ! » Ces échanges se déroulent dans un climat de plus en plus hostile non seulement au thomisme, mais à toute scolastique :

Beaucoup, écrit Henri-Paul Bergeron au sujet de la thèse de Lelièvre, déploreront que l'auteur semble restreindre la pensée philosophique réaliste au thomisme. L'habitude de recourir au patronage d'un personnage médiéval pour donner de l'autorité à des recherches philosophiques de notre époque est de nature à desservir la cause de l'enseignement de la philosophie auprès du public. L'initiation à la réflexion philosophique peut se faire à partir de l'œuvre de n'importe quel grand philosophe et la synthèse doctrinale la plus rigoureuse est loin d'être la plus inspiratrice. Platon, par exemple, demeure toujours un meilleur maître qu'Aristote pour la plupart des esprits<sup>202</sup>.

197. Cité dans [S.A.], « Les prof. de philos. [sic] : Des marchands de formules toutes faites », *Le Devoir*, 53, 155 (5 juillet 1962), p. 6.

198. LUCIEN LELIÈVRE, *L'Enseignement du thomisme dans les collèges classiques*, Montréal, Fides, 1965, 241 p. [thèse soutenue à l'Institut catholique de Paris en juin 1962]; JEAN RACETTE, *Thomisme ou pluralisme ? Réflexion sur l'enseignement de la philosophie*, Montréal, Bellarmin; Bruges et Paris, Desclée de Brouwer, 1967, 127 p. — Racette mentionne Dagenais à la p. 120, mais seulement pour dire qu'avec d'autres philosophes il écrit dans les journaux et revues.

199. JEAN RACETTE, *Thomisme ou pluralisme ?*, p. 31, 34.

200. *Ibid.*, p. 41.

201. *Ibid.*, p. 76.

202. HENRI-PAUL BERGERON, « L'enseignement du thomisme de Lucien Lelièvre », *Lectures*, nouv. série, 12, 3 (novembre 1965), p. 74.

Le débat est aussi marqué non seulement par le projet de l'université Sainte-Marie proposée par les jésuites à Montréal, mais encore par la remise en question des rapports entre l'université et l'Église<sup>203</sup>. Cette dernière évolution est susceptible de faire éclater le pluralisme chrétien cher à Dagenais. Une ouverture tous azimuts considérerait l'existentialisme incroyant et l'athéisme à l'égal du thomisme et du scotisme, en attendant d'évincer ceux-ci<sup>204</sup>. Mais on n'en est pas encore là et, pour lors, Dagenais récrimine contre les dominicains (leur « pluralisme » supprime à peu près le scotisme<sup>205</sup>), les franciscains et les jésuites. Les franciscains québécois comptent des scotistes dans leur rang, mais qui manquent de volonté : « Expliquez donc pourquoi le directeur de la revue "Culture"<sup>206</sup>, franciscaine (Québec), supprime les discussions ouvertes à tendances scotistes ? Et comment ce pluralisme communautaire enterre si bien la personnalité historique de cette communauté<sup>207</sup> ? » Quant aux jésuites, « pour être plus pluralistes, ils offrent des universités, afin de multiplier les "Écoles de pensée" ! [...] Dialoguez, discutez, suivez en théorie la mode pluraliste ! Mais jurez surtout, — acceptez ce conseil pratique, — jurez toujours par Aristote et saint Thomas ! »

Dagenais continuera à tenter d'intéresser le public à l'enseignement de la philosophie. En 1967, au nom d'un groupe de parents d'élèves du Collège français et de l'Académie Michèle-Provost, il proteste contre le grand nombre d'échecs dans ces deux établissements, qui semblent avoir été désavantagés par rapport à ceux du collège Stanislas et du collège Marie-de-France<sup>208</sup>. Un professeur réfute les accusations de Dagenais concernant le jury du dernier concours du baccalauréat français à Montréal<sup>209</sup>. Quelle que soit la légitimité des points de vue en présence, percent, à travers cet échange, le goût de l'enseignement, qui n'a jamais

- 
203. Un exemple parmi des dizaines : MARCEL FARIBAULT, « L'Université entre l'Église et l'État. Une conférence de M<sup>e</sup> Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada », *La Presse*, 77, 22 (9 novembre 1960), p. 5.
204. Pour Dagenais, il ne saurait être question de neutralité pour les universités canadiennes-françaises existantes. Il s'en prend à Gérard Filion et même au recteur de l'Université de Montréal, M<sup>re</sup> Irénée Lussier, qu'il accuse de libéralisme doctrinal (DAGENAIS, « Québec : un État neutre ? », *CNF*, 4 (octobre-décembre 1957), p. 285-292).
205. DAGENAI, *Vingt-quatre défauts*, p. 137. YVAN CLOUTIER considère que l'hégémonie des dominicains a contribué à l'entrée du Québec dans la modernité (« L'hégémonie philosophique dominicaine dans le Québec des années 1920-1950 : jalons », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle*, 4 (été 1995), p. 23-32).
206. Le père Edmond Gaudron. On devine que *Culture* a refusé d'insérer la prose de Dagenais.
207. DAGENAI, *Vingt-quatre défauts*, p. 138.
208. DAGENAI, « Les épreuves du baccalauréat français », *Le Devoir*, 58, 139 (14 juin 1967), p. 4-5.
209. CLAUDE TRICOT, « Un membre du jury du baccalauréat français répond à M. André Dagenais », *Le Devoir*, 58, 144 (20 juin 1967), p. 4.

quitté Dagenais, de même que le respect de ce dernier pour les élèves. Une décennie plus tard, Dagenais fait l'éloge du traité de Claude Collin sur l'initiation par apprentissage à la philosophie. Il le juge apte à répondre aux inquiétudes des parents car il propose une méthode « fondée non point sur un enrégimentement des esprits, par l'imposition d'une idéologie militante, mais sur la nature même des processus philosophiques ». Dagenais ne peut accepter que le dogmatisme d'une époque soit remplacé par le dogmatisme d'une autre. C'est le sens de la conclusion de son compte rendu : « L'application de cette méthode [...] ne fait nulle part appel à un encadrement doctrinal ; elle favorise plutôt le développement de la pensée personnelle : ce qui semble précieux, dans le contexte social actuel<sup>210</sup>. »

En 1964, l'accueil réservé à *Vingt-quatre défauts thomistes* marque un tournant dans la carrière de Dagenais. Il jouit alors d'une certaine reconnaissance sociale, échappant enfin à la marginalité qui a semblé son lot jusque-là. Mais cette bonne fortune repose en partie sur une méprise. Certains ont quand même parfaitement compris son propos : « Au moment où le Concile étudie la liberté religieuse, comme signe éminent de la liberté de la personne humaine, il convient de réfléchir à la valeur du pluralisme philosophique et théologique, au sein même de la tradition catholique<sup>211</sup>. » Voilà en effet une constante de la pensée de Dagenais. Des étudiants se réjouissent de ce souffle rafraîchissant dans la vie intellectuelle catholique au Canada français<sup>212</sup>. Mais tous n'interprètent pas de la même façon le mot *pluralisme*. Il en est pour qui l'essai de Dagenais n'est que la préface de l'entrée dans la modernité philosophique, c'est-à-dire, en somme, le triomphe tant attendu du libéralisme doctrinal : l'Église aura désormais le même statut social que n'importe quelle association volontaire, son autorité se limitera à l'influence qu'elle pourra exercer au même titre que tout autre groupement de la société civile, et le catholicisme ne sera plus qu'une idéologie parmi d'autres. L'institution religieuse ne sera plus respectée dans l'espace public comme la voix de la Transcendance dans la Cité et la Cité niera trouver son fondement dans la religion. Or rien n'est plus étranger à la pensée de Dagenais.

210. DAGENAI, « Une méthode d'initiation à la philosophie », *Le Devoir*, 69, 256 (4 novembre 1978), p. 22. Recension de CLAUDE COLLIN, *L'Expérience philosophique*, Montréal, Bellarmin ; Paris-Tournai, Desclée, 1978, 200 p.

211. Texte de présentation par la rédaction de la critique de GROULX, « À propos des "Vingt-quatre défauts thomistes" de Pierre [sic] Dagenais », *Le Devoir*, 55, 263 (7 novembre 1964), p. 35.

212. Témoignage de mon confrère Jean Simard, de la Société des Dix.

L'appréciation favorable de son essai par Lionel Groulx dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* de septembre est reprise par *le Devoir* en novembre. Dagenais en dit sa satisfaction à Groulx :

Je vous remercie infiniment pour votre article [...] qui a déjà un effet considérable. De fort nombreuses personnes m'en ont parlé. Il a été remarqué à Radio-Canada. J'ai senti une brise nouvelle en le lisant, et il m'a semblé que c'était un nouveau départ. — Par ailleurs, la déclaration du cardinal Léger, au Concile, sur le thomisme, a aussi eu un effet extraordinaire. Tout le monde l'a reliée « automatiquement » à mon propre essai. Le même jour, je passais à la télévision, au programme « Aujourd'hui ». Madame [Andréanne] Lafond, qui m'interviewait, avait une copie photostatée de *vo*tre article. Dimanche dernier, je suis passé à la radio, sur le Concile. Etc. Que Dieu vous comble de Sa Joie<sup>213</sup> !

Une question tout à fait d'actualité qui préoccupe Dagenais est celle du mariage et du contrôle des naissances. *Vingt-quatre défauts thomistes* comportent une critique de la conception thomiste de la femme et de la vie conjugale<sup>214</sup>. Il y revient dans une étude adressée à l'archevêché de Montréal le 5 septembre 1962, puis offerte à Paul VI le premier mars 1965<sup>215</sup>. Se plaçant dans le cadre du mariage catholique et refusant la contraception artificielle, il distingue deux niveaux de vie sexuelle, le premier avec pénétration, le second, « la contemplation sexuelle », sans pénétration mais avec jouissance, les deux étant licites. En faisant parvenir au délégué apostolique l'essentiel de son œuvre — « essai de synthèse philosophique nouvelle », — Dagenais espère influencer le concile dans le sens scotiste. Ses prises de position attirent l'attention des protestants qui l'invitent à faire une conférence à la séance du 28 mars du forum protestant, en le présentant comme « le seul philosophe laïc catholique du Québec qui ne soit pas thomiste<sup>216</sup> ». Il aborde les questions traitées dans ses textes en vue du concile (critique du thomisme, du cléricalisme, de la doctrine de l'Eucharistie et de la morale conjugale).

213. DAGENAIÉ à Groulx, 24 novembre 1964, FLG. Curieusement, dans ses mémoires, Groulx n'accorde pas une ligne à Dagenais. — Photostater : reproduire sur papier photographique (marque de commerce).

214. DAGENAIÉ, *Vingt-quatre défauts*, p. 23-31.

215. DAGENAIÉ, « Deux niveaux dans le mariage. Essai sur la structure de la vie conjugale et sur la limitation des naissances », dans DAGENAIÉ, *Évolution conjugale*, Montréal, Édition du Québec international, mars 1967, p. 13-32. Un complément a été terminé le 11 avril 1963 (p. 33-44). Voir la correspondance avec le cardinal Paul-Émile Léger et le délégué apostolique, Sebastiano Baggio (p. 47-51, 55-57, 61-63, 67, 70-83).

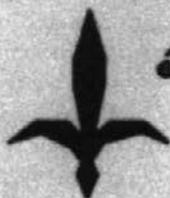
216. DAGENAIÉ, *Évolution conjugale*, p. 58.

TÉMOIGNAGE POUR LE CONCILE

ANDRÉ DAGENAI

VINGT-QUATRE  
DÉFAUTS THOMISTES

MÉMOIRE SUR L'ÉDUCATION



éditions du lys

MONTRÉAL — MARS 1964

*Vingt-quatre défauts thomistes*

*Les cahiers des dix, n° 56 (2002)*

L'essai de morale conjugale de Dagenais a été transmis pour examen au père Henri de Riedmatten, secrétaire de la commission pontificale pour l'étude de la population, de la famille et de la natalité. En octobre 1965, le père répond à Dagenais : « Nous avons pris le principe de ne pas donner d'appréciation, au cours de nos travaux, sur les suggestions des divers documents qui nous sont envoyés. Ce n'est pas à dire que les idées fort intéressantes qui sont les vôtres ne sont pas de nature à enrichir notre présentation des faits et les diverses propositions que nous avons à formuler<sup>217</sup>. »

En réalité, il ne sera tenu aucun compte de la suggestion de Dagenais. En septembre 1984, au moment où l'Église canadienne se prépare à recevoir Jean-Paul II, Dagenais adresse une lettre ouverte à M<sup>gr</sup> Jean-Guy Hamelin, vice-président de la conférences des évêques catholiques du Canada, pour demander qu'une commission théologique examine sa thèse sur l'Alliance conjugale dans le mariage<sup>218</sup>. Il souhaite que quelqu'un en parle au pape lors de son prochain séjour.

La réflexion de Dagenais sur la place de la femme dans l'Église et dans la cité l'amène à soutenir en 1985 une proposition audacieuse, celle d'un sacerdoce féminin, identique au sacerdoce masculin à l'exception de l'Eucharistie, réservée aux prêtres<sup>219</sup>. Pour justifier son point de vue, il développe une argumentation fondée sur une mariologie néo ou périscotiste. Sous l'influence de la Révolution tranquille, du teilhardisme et d'une imperceptible évolution personnelle, Dagenais abandonne-t-il le camp traditionaliste ? On serait porté à l'affirmer, mais sans doute à tort, et la question mérite un examen approfondi, auquel on pourra se livrer dans une prochaine étude.

Au patriarche grec-melkite-catholique d'Antioche, Maximos IV, Dagenais envoie *Vingt-quatre défauts thomistes*, ouvrage qui retient l'attention du prélat :

Déjà à la Commission Centrale préparatoire au Concile, nous avons eu à souligner la nécessité de distinguer la doctrine de l'Église, qui n'est inféodée à aucun système, et l'enseignement thomiste. Il est certain que pour le dialogue du catholicisme avec l'orthodoxie il est indispensable de savoir faire abstraction de la systématisation thomiste pour retrouver des sources plus anciennes de l'enseignement chrétien. Cela ne diminue pas la valeur du thomisme, mais cela lui enlève seulement un monopole qui n'appartient qu'à la parole révélée<sup>220</sup>.

217. DAGENAIS, *Évolution conjugale*, p. 75.

218. DAGENAIS, « Un philosophe adresse une demande aux évêques », *La Presse*, 100, 217 (20 août 1984), p. 7.

219. DAGENAIS, « La Vierge-Épouse de l'Esprit. Lettre au cardinal Joseph Ratzinger [novembre 1985] », *Le Beffroi*, 10 (décembre 1989), p. 113-121.

220. DAGENAIS, *Évolution conjugale*, p. 67.

## Le combat national

Dagenais ne perd pas de vue la question nationale ni celle de la réforme des institutions politiques. Il ne cesse d'être un observateur attentif. Ainsi, en 1959, il critique sévèrement le Manifeste des 21, dit aussi Manifeste du Rassemblement, celui de Pierre Elliott Trudeau, pour cause de rousseauisme, et approuve le programme constitutionnel de Jean Drapeau, qui pourrait servir de base à une nouvelle démocratie :

La notion de « démocratie » doit être définie d'une manière soigneuse, si on veut se comprendre et orienter une politique de bien public. La manière des 21 est subversive, remplie de confusions et rétrograde. L'heure sonne d'établir chez nous, dans la Province de Québec, *une démocratie personnaliste et communautaire*, qui respecte les valeurs spirituelles de la vérité et de la liberté, que confirme la doctrine sociale de l'Église. L'heure sonne d'établir une authentique démocratie québécoise [*sic*], où l'homme québécois [*sic*] contrôlera ses propres institutions civiles, après être passé, en 1760, de la situation d'une colonie française à celle d'une colonie anglaise<sup>221</sup>.

L'attitude de Dagenais aux élections générales du 5 juin 1966 soulève des doutes sur sa persévérance dans le traditionalisme. Contre toute attente, il est candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale dans la circonscription montréalaise de Mercier. Pierre Bourgault dirige alors le RIN. Or le cheminement de Dagenais aurait dû l'amener à choisir plutôt l'étiquette du Ralliement national. Le RN, dissidence droitiste du RIN, est dirigé par le docteur René Jutras et par Gilles Grégoire. Il réunit des indépendantistes traditionalistes et des créditistes. C'est le RN que soutient Gustave Lamarche, qui y milite<sup>222</sup>. Un comité de soutien se forme, appelé les Amis d'André Dagenais et présidé par José Leroux. Le comité présente Dagenais comme « journaliste, professeur, auteur ». Il veut l'appuyer « en dehors et au-dessus des divergences d'opinion », ajoutant : « Sans partager nécessairement toutes les idées prônées par le parti auquel adhère M. Dagenais, il est certain que celui-ci ferait un excellent député et qu'il saurait présenter des vues dynamiques et valables sur les problèmes de l'heure<sup>223</sup>. » Ce qu'on vient de dire explique cette réserve. On ignore les circonstances qui ont

221. DAGENAIS, « La vie politique. Démocratie et fédéralisme », *NN*, 2 (mai 1959), p. 105-112, voir p. 112.

222. RENÉ PAGEAU, *Gustave Lamarche, poète dramatique*, p. 44.

223. JOSÉ LEROUX à [Groulx], [avril ou mai 1966], FLG. Cette circulaire invite à faire parvenir un chèque à l'ordre des Amis d'André Dagenais et aux soins du collègue Valéry, 3565, rue Papi-neau. La circonscription provinciale de Mercier comprend les paroisses Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, Immaculée-Conception, Saint-Enfant-Jésus, Saint-Denis, Saint-Stanislas, Saint-Pierre-Claver, Saint-Louis-de-Gonzague, Sainte-Agnès et Saint-Jean-Baptiste.

poussé Dagenais à faire ce choix, mais rien n'indique que sa doctrine politique ait changé. Au mois de mai, il a publié une brochure intitulée *Révolution au Québec*, où il affirme : « Il appartient à notre nation d'obtenir sa libération totale en établissant la République du Québec. [...] le caractère républicain et présidentiel [...] marque tous les gouvernements indépendants des trois Amériques<sup>224</sup>. » Du coup est abolie la distance de naguère entre l'*extrémisme* de Raymond Barbeau et le *centrisme* de Dagenais. À l'exception de cette évolution, la brochure reprend les thèmes familiers à Dagenais : bonne et mauvaise révolution, recherche de la paix, État familial, corporatisme personnaliste à l'intérieur des entreprises et entre les entreprises, équilibre entre liberté et autorité.

Dagenais accepte de signer un engagement rédigé par Rosaire Morin et soumis aux candidats :

Dès la première session de la 28<sup>e</sup> Législature, je m'engage à réclamer une législation qui favorisera :

- 1- le relèvement du taux de la natalité ;
- 2- la conservation au Québec de ses citoyens ;
- 3- l'établissement d'un climat français dans la Métropole et la Province ;
- 4- l'intégration et l'assimilation des Néo-Québécois à la nation canadienne-française ;
- 5- le recrutement et la sélection d'immigrés francophones ou de culture latine<sup>225</sup>.

Dagenais a pour adversaires Robert Bourassa, du Parti libéral, Conrad Touchette, de l'Union nationale, et Roger Smith, du RN. Il dépense le dixième des sommes engagées dans la lutte électorale par chacun de ses deux principaux adversaires. Comme tous les candidats indépendantistes, qu'ils soient du RIN ou du RN, il est battu, obtenant tout de même 3 115 voix (12 %) contre 11 759 à Bourassa et 11 241 à Touchette<sup>226</sup>.

À la fin des années 1960, apparaît le Conseil québécois de la légitimité nationale, organisme peu connu. Dagenais le préside<sup>227</sup>. Ce dernier s'intéresse

224. DAGENAIS, *Révolution au Québec*, Montréal, Distribution Librairie Renaud-Bray, mai 1966, p. 103-104.

225. DAGENAIS, *Engagement*, [s.d.], CRLG, Fonds Rosaire Morin, P16/K,17a.

226. QUÉBEC, *Élections 1966. Rapport du président général des élections. Résultats officiels*, Québec, 1966, p. 8, 15, 207-210, 360-361, 368-369, 379, 418-419.

227. CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA LÉGITIMITÉ NATIONALE, *Bâtir l'État français du Québec, selon la légitimité, dans la non violence*, Déclaration, Outremont, 24 décembre 1969-24 janvier 1970, 6 p., CRLG, Fonds Famille O'Leary [FFO]. Ce texte porte les signatures de Dagenais, de Lamarche, de Marcel Chaput et de quatre autres personnes.

vivement à la question constitutionnelle et aux réformes institutionnelles<sup>228</sup>. En juillet 1968, il porte lui-même à l'Élysée une lettre destinée au général de Gaulle et préconisant un rapprochement plus marqué entre la France et le Québec, sans préciser la nature de ce lien : « La nation française d'Amérique — la nation québécoise — et la nation française d'Europe doivent désormais entreprendre ensemble, c'est là notre conviction, l'étape nouvelle d'un destin qui associera l'indépendance du Québec à l'indépendance de la France<sup>229</sup>. » En décembre 1968, au nom du Conseil, Dagenais envoie une lettre au premier ministre Jean-Jacques Bertrand et au ministre Jean-Guy Cardinal pour soutenir avec fermeté la résolution des États généraux du Canada français votée en novembre 1967, selon laquelle « le Québec doit assumer lui-même la conduite de ses relations avec les pays étrangers ». Ce principe vaut *a fortiori* dans le domaine de l'éducation, compétence exclusive du Québec. L'argumentation de Dagenais, prolonge le nationalisme traditionaliste et lui donne un nouveau souffle :

Le Québec est un État de caractère français, selon sa nature fondamentale, historique et actuelle. La personnalité de la nation québécoise, ou canadienne-française, a une primauté de fait et de droit sur la structure artificielle et inclassifiable [*sic*], de caractère impérial anglais, de la dite Confédération qu'on appelle le Canada.

[...]

Il appartient donc au Québec, État de la Famille Française, de participer directement et pleinement à la vie de la Francophonie, et d'y participer par lui-même.

Il est simplement absurde que l'administration fédérale d'Ottawa, surtout anglaise, — n'étant relativement française que par *dérivation québécoise*, — prétende conduire le Gouvernement du Québec, par la main, à une Conférence d'États Francophones<sup>230</sup>.

- 
228. Trois tapuscrits de Dagenais, dont je n'ai pas trouvé d'exemplaire, mais que mentionne le *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, de RÉGINALD HAMEL *et al.*, Montréal, Fides, 1989, p. 350, en témoignent : *Absurdité et Nocivité du projet de loi sur le Conseil législatif*, Outremont, [s.éd.], 1965, 8 p. ; *Du pacte confédéral au Canada unitaire : une mutation brusque, formellement illégitime*, Outremont, [s.éd.], 1965, 6. p. ; *Lettre à Élisabeth II : Lettre à Sa Majesté Élisabeth II Reine du Royaume-Uni et Reine du Canada, sur le Conseil législatif de l'État du Québec, sur la formule Fulton-Favreau d'amendement à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et sur l'indépendance de la nation québécoise*, Montréal, distribué chez Renaud-Bray, 1966, 28 p. — Le Conseil législatif sera aboli en 1968. Quant à la formule de modification constitutionnelle dite Fulton-Favreau, présentée en 1964 en vue du « rapatriement » de la constitution canadienne, elle a été finalement rejetée par le Québec en 1965, même si ce dernier s'y était d'abord montré favorable.
229. Cité par PIERRE SAINT-GERMAIN, « Des liens organiques doivent unir la France et le Québec. Lettre d'André Dagenais au général de Gaulle », *La Presse*, 84, 153 (3 juillet 1968), p. 27.
230. DAGENAI à Jean-Jacques Bertrand et Jean-Guy Cardinal, 26 décembre 1968, copie, FFO.

On ne peut prendre plus complètement le contre-pied des thèses de Pierre Elliott Trudeau. Dans une déclaration subséquente, le Conseil soutient que « la légalité anglaise qui régit la Province britannique de Québec est une légalité violente et oppressive qui conduit maintenant, si elle n'est pas "contrée", au génocide de la Nation Québécoise<sup>231</sup> ». La légitimité appartient à la Nation québécoise, c'est « le droit naturel du Québec français ». Comment définir cette nation ?

Il n'y a pas de distinction stricte entre la Nation Canadienne-Française et la Nation Québécoise. C'est la même ! Cette nation rayonne sur le territoire appelé Canada. Son cadre politique personnel, selon son Histoire « naturelle », c'est Québec, dont la capitale (caput : tête) remonte à Champlain ; c'est le Bas-Canada ; c'est le « corps québécois », à l'intégrité duquel nous avons droit, puisque notre « âme nationale » doit vivre<sup>232</sup>.

Difficile de découvrir raisonnablement plus contraire au libéralisme politique ! Réfractaire à l'action violente, le Conseil propose une « troisième voie » et appelle de ses vœux la convocation d'une constituante québécoise « sous les auspices du Comité de Décolonisation de l'organisme des Nations Unies ». Bref, « il n'y aura éventuellement une "Communauté Canadienne", analogue à une "Communauté Européenne", que s'il y a d'abord un Québec Indépendant et Français<sup>233</sup> ! »

Se surprendra-t-on que, dans l'affaire de Niamey, Dagenais juge l'attitude du Québec trop molle ? Le compromis auquel sont arrivés le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois lui semble une victoire pour Trudeau, qu'il qualifie d'« unitaire cohérent<sup>234</sup> ». L'entente ne porte pas en effet sur la nation, mais sur la société québécoise. Il souhaiterait autant de cohérence et de fermeté du côté québécois.

Encore en tant que président du Conseil québécois de la légitimité nationale, Dagenais prend position contre la politique linguistique du premier ministre Jean-Jacques Bertrand, à qui il reproche d'accepter le bilinguisme et de s'éloigner de la pensée de son prédécesseur, Daniel Johnson, qui voulait un Québec aussi français que l'Ontario est anglais<sup>235</sup>. Peu importe la légalité, la légitimité nous autorise à avoir un État français bien à nous. L'État français du Québec doit

231. *Bâtir l'État français*, p. 1.

232. *Ibid.*, p. 2.

233. *Ibid.*

234. DAGENAIS, « Le mirage de Niamey, ou l'échec québécois », *Le Devoir*, 61, 80 (7 avril 1970), p. 5.

235. DAGENAIS, « La fausse "dualité québécoise" de Jean-Jacques Bertrand », *Le Devoir*, 60, 234 (8 octobre 1969), p. 4.

passer de l'état de nature à son contrat social, au moyen d'une constituante québécoise<sup>236</sup>.

L'échec référendaire de 1980 ne désarçonne pas Dagenais. Il écrit un livre pour prouver la non-validité du référendum et le caractère totalitaire et contradictoire de la pensée prétendument libérale de Pierre Elliott Trudeau<sup>237</sup>.

Encore une fois, on observe chez Dagenais une remarquable continuité dans la réflexion, les mêmes questions étant reprises et retournées dans tous les sens. Le combat nationaliste ne nuit pas à la méditation sur la divinité à laquelle se consacre Dagenais depuis longtemps. En 1974, il donne *le Dieu nouveau*, qui est sa somme théologico-philosophique<sup>238</sup>. En 1991, il renoue avec la question sociale en publiant *le Travaillisme*. Dépassement par synthèse de la gauche et de la droite ainsi que du socialisme quantitatif en une socialisation personnaliste, cet essai, qui approfondit le chapitre correspondant de *Révolution au Québec*, rajeunit le corporatisme. Il élabore l'argumentation qui justifie la réalisation de ce dernier à l'intérieur de l'entreprise libre, individuelle ou coopérative, en même temps qu'il en détermine les conditions concrètes d'application : copropriété, cogestion « triadiste », cojouissance du profit-plus-value<sup>239</sup>. Cette position révolutionnaire n'est pas sans rappeler, cependant, *Quadragesimo Anno* de Pie XI et le premier programme de Restauration sociale. Conformément à la pensée du pape, le programme propose d'amender dans la mesure du possible le contrat de travail par le contrat de société<sup>240</sup>. Pie XI illustre ainsi ce qu'il entend par cette dernière expression : « Ainsi les ouvriers et employés ont été appelés à participer en quelque manière à la propriété de l'entreprise, à sa gestion ou aux profits qu'elle apporte<sup>241</sup>. » Mais les propositions de Dagenais tranchent par leur radicalisme et leur globalité<sup>242</sup>. Selon Claude Collin, la réflexion de Dagenais « dépasse les don-

236. DAGENAIS, « La fausse "dualité québécoise" de M. Bertrand », 2, « De la légalité à la légitimité », *Le Devoir*, 60, 235 (9 octobre 1969), p. 5.

237. DAGENAIS, *Libérer / Renverser*, p. 15-89.

238. DAGENAIS, *Le Dieu nouveau*, Québec, Garneau, 1974, 532 p.

239. DAGENAIS, *Le Travaillisme. La cinquième position*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, 1991, 89 p. — Le terme peut surprendre, mais il se glisse dès 1949 sous la plume de Dagenais : « une forte teinte de *travaillisme* nuance sensiblement la *doctrine organique intégrale* de l'Église de Rome » (*Vers un nouvel âge*, p. 208 ; les italiques sont de Dagenais).

240. LOUIS CHAGNON, « Directives sociales catholiques », dans *Pour la restauration sociale au Canada*, Montréal, École sociale populaire, n° 232-233 (mai et juin 1933), p. 63.

241. ÉMILE MARMY, *La Communauté humaine selon l'esprit chrétien. Documents*, nouv. éd., rev. et augm., Fribourg et Paris, Éditions St-Paul, 1949, p. 381-382.

242. Pour s'en rendre compte, il suffit de les comparer aux *Essais de réforme de l'entreprise aux États-Unis*, de RICHARD ARÈS, Montréal, Bellarmin, octobre 1950, 47 p. (Publication de l'Institut social populaire, n° 437).

nées immédiates des sciences. À l'ère de la Pax Americana, i. e. du triomphe universel d'une science et d'une technologie sans âme, le monde a tragiquement besoin de cette vision nouvelle de l'économie<sup>243</sup>. » Il n'empêche que, fondamentalement, le « travaillisme » de Dagenais ne constitue pas une rupture avec le traditionalisme politique dont il est l'un des défenseurs les plus réfléchis. Il assume l'anthropologie et l'économie chrétiennes traditionnelles, qui reconnaissent la propriété privée comme un droit, mais grevé de devoirs sociaux et subordonné à la personne : c'est la propriété comme économat. Ainsi que l'affirme si justement Jean Guitton, « la tradition consiste à continuer, non à répéter et l'on ne transmet qu'en renouvelant<sup>244</sup>. »

## Conclusion

Leslie Armour et Elizabeth Trott, qui se sont intéressés aux philosophes canadiens-anglais catholiques et à l'influence d'Étienne Gilson et de Jacques Maritain sur ces derniers, regrettaient en 1981 l'absence d'études détaillées sur les philosophes canadiens-français, sans lesquelles une étude comparative des deux traditions philosophiques canadiennes reste impossible. Globalement, la philosophie catholique leur paraissait plus conservatrice au Canada français qu'au Canada anglais, davantage ouvert aux courants libéraux. N'ayant rien à dire du scotisme, ils pensaient en particulier aux thomistes Charles de Koninck et Louis Lachance<sup>245</sup>. Hélas, deux décennies plus tard, sauf exception, les travaux fouillés se font encore attendre. Souhaitons qu'on s'y mette sérieusement. Il faudrait d'abord établir un corpus raisonné<sup>246</sup>. L'histoire de la philosophie au Canada français a eu tendance à inclure parmi les « philosophes » une troupe bigarrée d'individus de tous horizons dont un bon nombre auraient été les premiers à s'étonner de recevoir le titre de philosophe. On tiendrait compte de toutes les écoles, y compris la scotiste, et parmi les scotistes, on ne se limiterait pas aux spécialistes universitaires de l'histoire de la philosophie, accueillant aussi les

243. CLAUDE COLLIN, « Parrainage », dans *Le Travaillisme*, p. 3.

244. JEAN GUITTON, *Morceaux choisis de Jean Guitton*, précédés d'une introduction de Raymond Christoflour, Tournai, Paris, Casterman, 1948, p. 114.

245. LESLIE ARMOUR et ELIZABETH TROTT, *The Faces of Reason. An Essay on Philosophy and Culture in English Canada, 1850-1950*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1981, p. 511. Les auteurs ne mentionnent pas Dagenais, ce qui ne surprend guère car leur étude porte sur le Canada anglais et s'arrête en 1950.

246. LOUISE MARCIL-LACOSTE, « Essai en philosophie : problématique pour l'établissement d'un corpus », dans PAUL WYCZYNSKI, FRANÇOIS GALLAYS et SYLVAIN SIMARD, dir., *L'Essai et la prose d'idées au Québec. Naissance et évolution d'un discours d'ici. Recherche et érudition. Forces de la pensée et de l'imaginaire. Bibliographie*, Montréal, Fides, [1985], p. 211-242 (« Archives des lettres canadiennes », t. 6).

essayistes, pourvu que la discipline philosophique ait méthodiquement nourri leur réflexion. À côté des Éphrem Longpré<sup>247</sup>, Camille Bérubé<sup>248</sup>, Victorin Doucet<sup>249</sup>, Béraud de Saint-Maurice<sup>250</sup>, André Dagenais aurait sa place assignée, non par dérogation ou par faveur, mais en vertu même des critères présidant à la constitution du corpus.

L'œuvre d'André Dagenais dérouté le lecteur de l'an 2000. Son étrangeté lui vient de l'intrication de la philosophie rationnelle et du savoir révélé; en cela, elle est plus proche de la mentalité médiévale que de la modernité. En même temps, un souffle poétique y court à travers les raisonnements les plus abstraits. Même si l'on ose marchander à André Dagenais le titre de philosophe — et on aurait grand tort de le faire —, on ne pourra lui retirer celui d'essayiste. Envers et contre tous, un demi-siècle durant, il a maintenu l'honneur de penser en homme libre.

J'ai rassemblé ici de l'information concernant la vie et l'œuvre d'André Dagenais. L'espace oblige à interrompre l'entreprise au moment où, les matériaux amassés, devrait justement commencer le travail en profondeur de l'historien et de l'analyste. Car la folle aventure intellectuelle d'André Dagenais mérite plus et mieux que ce qu'on a pu trouver dans ces pages. Elle évoque d'ailleurs à sa façon le temps des orientations décisives par lesquelles la société canadienne-française a infléchi la courbe de son destin, peut-être à jamais. Les apparences sont trompeuses et, ce mystère, on n'a pas fini de le sonder.

*Pierre Lupacri*

247. ÉDOUARD PARENT, *Éphrem Longpré*.

248. Godefroy-C. DéVost, *Les Capucins francophones du Canada*, Montréal, Éditions de l'Écho, 1993, p. 291.

249. COLLECTIF, « En hommage au R.P. Victorin Doucet, O.F.M., médiéviste canadien », *Culture*, 26, 4 (décembre 1965), p. 356-411; JEAN-CLAUDE POULIN, « Éphrem Longpré et Victorin Doucet, médiévistes », dans JEAN HAMELIN, dir., *Les Franciscaïns au Canada, 1890-1990*, Sillery, Septentrion, 1990, p. 295-313.

250. BÉRAUD DE SAINT-MAURICE est le pseudonyme d'une ursuline de Trois-Rivières, Clotilde Lemieux, en religion sœur Clotilde-Angèle de Jésus. Elle était la fille de Rodolphe Lemieux, ministre dans le gouvernement Laurier. Son principal ouvrage est *Jean Duns Scot, un docteur des temps nouveaux*, 2<sup>e</sup> éd. rev. et augm., préface de Léon Seiller, O.F.M., Rennes, Librairie Saint-Yves; Paris, Librairie Lecoffre, J. Gabalda, 1953, xxx-327 p. Je remercie sœur Germaine Blais, archiviste des ursulines de Trois-Rivières, de la documentation qu'elle m'a gracieusement communiquée.